



Le roman de la vie  
Ying Chen

# ReLations

*société politique religion*

NUMÉRO 725

JUIN 2008

## La Chine: au-delà du miracle

Bouée de sauvetage  
du néolibéralisme?

Faire face  
au péril écologique

Révoltes  
dans les campagnes

La dure réalité  
des travailleurs

Le sort des  
minorités ethniques

Quand le régime  
courtise le religieux



4,95 \$



ARTISTE INVITÉE :  
MARGRET NIELSEN

# Relations

NUMÉRO 725, JUIN 2008

<b>ACTUALITÉS</b>	4
<b>HORIZONS</b>	
Microcrédits au service des réfugiés Mariana Clemente	9
<b>EN BREF</b>	31
<b>AILLEURS</b>	
La Russie de Poutine Mark-David Mandel	32
<b>CONTROVERSE</b>	
La grève dans les services publics Gregory Baum Rolande Pinard	34 35
<b>PROMENADES</b>	
Le roman de la vie Ying Chen	36
<b>BLOC-NOTES</b>	
Sexe et Formule 1 Céline Dubé	38
<b>MULTIMÉDIAS</b>	39
<b>LIVRES</b>	40

Couverture: Margret Nielsen, 2002

## dossier

### LA CHINE: AU-DELÀ DU MIRACLE

10

Elle est sur toutes les lèvres ces dernières années, tant la transformation économique qui s'y produit bouleverse le globe tout entier. On n'a pas fini de saisir ce qui s'est joué à la place Tiananmen, en 1989: la transition du pays vers l'économie de marché, au prix de l'écrasement violent d'un mouvement social et politique qui avait déjà commencé à comprendre les profondes inégalités que cela entraînerait et entraînait déjà. Situation des femmes, des milieux ruraux, de l'environnement, des travailleurs, des minorités et des religions: tout prend une dimension hors du commun dans ce pays.

### Bouée de sauvetage du néolibéralisme?

Rodolphe De Koninck

12

### Le nouveau poids mondial de la Chine

André Laliberté

14

### Faire face au péril écologique

Agnès Sinaï

16

### Révoltes dans les campagnes

Nong Zhu

18

### La dure réalité des travailleurs

Entrevue avec Han Dongfang

20

### Femmes chinoises: les oubliées de la modernisation

Isabelle Attané

24

### Le sort des minorités ethniques

Marijo Demers

25

### Le Tibet: région autonome ou pays indépendant?

Marijo Demers

26

### Quand le régime courtise le religieux

André Laliberté

28

## ARTISTE INVITÉE

Née en Allemagne, Margret Nielsen vit depuis peu à Montréal. Elle a étudié en histoire, en science politique ainsi qu'en études slaves avant de s'orienter vers la photographie. Ce qui l'intéresse avant tout, ce sont les personnes et leur environnement. Elle porte son regard tant sur la richesse et la diversité de la vie quotidienne que sur la culture et le milieu. Elle cherche à dépouiller la représentation courante des préjugés qui l'imprègnent, montrant à voir d'une manière nouvelle la réalité. Sa série de photographies sur la Chine, réalisée au cours de quatre voyages qu'elle a effectués dans ce pays, a fait l'objet de différentes expositions en Allemagne. On peut en avoir un aperçu en visitant le site : <[http://jointartists.de/ausstellungen/goethe\\_china.html](http://jointartists.de/ausstellungen/goethe_china.html)>. Elle travaille actuellement à un projet d'exposition sur les femmes afghanes. Pour plus de détails : <[m.e.nielsen@web.de](mailto:m.e.nielsen@web.de)>.

Revue fondée en 1941

Relations est publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité de membres de la Compagnie de Jésus et d'une équipe de personnes engagées dans la promotion de la justice.

BUREAUX  
25, rue Jarry Ouest  
Montréal (Québec) H2P 1S6  
tél.: 514-387-2541  
téléc.: 514-387-0206

relations@cjf.qc.ca  
www.revuerelements.qc.ca

DIRECTRICE  
Élisabeth Garant

RÉDACTEUR EN CHEF  
Jean-Claude Ravet

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT  
Marco Veilleux

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION  
Catherine Caron

DIRECTION ARTISTIQUE  
Mathilde Hébert

ILLUSTRATIONS  
Goldstyn, Zohar

RÉVISION/CORRECTION  
Éric Massé

COMITÉ DE RÉDACTION  
Gregory Baum, Jean-Marc Biron,  
Louise Dionne, Céline Dubé,  
Guy Dufresne, Jean-François Filion,  
Marc-André Gagnon, Mouloud Idir,  
Nicole Laurin, Guy Paiement,  
Sylvie Paquerot, Rolande Pinard

COLLABORATEURS  
André Beauchamp, Dominique Boisvert, René Boudreault,  
Marc Chabot, Ying Chen,  
Jean-Marc Éla, Osire Glacier,  
Vivian Labrie, Jean-Paul Rouleau

IMPRESSION  
Impart Litho, Victoriaville

Les articles de Relations sont répertoriés dans Repère et dans l'Index de périodiques canadiens, publication de Info Globe.

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

ABONNEMENTS  
Ginette Thibault

8 numéros (un an): 35 \$ (t. i.)  
Deux ans: 65 \$ (taxes incluses)  
À l'étranger: 45 \$ Étudiant: 25 \$  
Abonnement de soutien: 100 \$ (un an)  
TPS: R119003952 TVQ: 1006003784

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Canada

Envoi de Poste-publication  
Enregistrement n° 09261

# Les mains sales dans des gants blancs

JEAN-CLAUDE RAVET

Écosociété, une maison d'édition québécoise sans but lucratif, a eu le courage de faire paraître *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, d'Alain Deneault (avec la collaboration de Delphine Abadie et William Sacher). Quelques jours avant la date prévue du lancement, les avocats de Barrick Gold – la plus importante société aurifère du monde – leur faisaient parvenir une lettre menaçant de les traîner en justice ainsi que les auteurs, s'ils mettaient en circulation ne serait-ce qu'un exemplaire du livre. Selon eux, ce dernier contiendrait des propos hautement diffamatoires à l'endroit de la minière canadienne. Si la maison d'édition n'obtempérait pas, des dommages et intérêts substantiels lui seraient réclamés. Deux semaines après la parution, à la fin d'avril, la société minière met ses menaces à exécution et réclame six millions de dollars. Véritable poursuite-

éclaboussée dans ce livre bien documenté. C'est le cas d'une trentaine d'autres. Inscrites à la bourse de Toronto, elles se livrent à un pillage « légal » – « les mains sales sous des gants blancs », dirait Prévert – au bénéfice d'actionnaires auxquels elles sont seuls redevables.

Tractations suspectes, corruption, législations défaillantes, évasion fiscale, personnages au profil mafieux, violations de droits humains – sans oublier le contexte de guerre et les intérêts des belligérants des différentes factions –, sont autant de moyens pour arriver à leur fin : maximiser les profits. C'est comme si la faiblesse politique de certains États africains et la pauvreté des communautés locales où les minières sont installées les autorisaient à faire fi de normes sociales et environnementales à la mesure de la dignité humaine. Nous-mêmes sommes entachés indirectement par ces affaires : le financement des REER, par exemple, trouve son compte dans ces « bonnes » actions boursières. Ce livre nous en fait prendre conscience et aiguise notre responsabilité citoyenne.

En mars 2007, le gouvernement Harper recevait un rapport qui faisait suite aux tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises minières canadiennes dans les pays en développement. La réponse du gouvernement se fait toujours attendre! Or, ce rapport contient de multiples résolutions, dont la promotion d'un cadre normatif et la mise en place d'un ombudsman chargé, entre autres, de recueillir les plaintes. *Noir Canada* est critique à l'égard de ces résolutions, à ses dires, trop peu contraignantes. Pour d'autres, et je partage cet avis, c'est un minimum à haute valeur symbolique. Ce petit pas – qui n'empêche en rien, bien sûr, d'aller plus loin – pourrait contribuer à rompre la chaîne de l'impunité en servant rapidement de levier de résistance à nombre de communautés lésées, en mal d'instances internationales disposées à les entendre. D'ailleurs, ces

résolutions minimales dérangeant déjà. L'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs – qui regroupe un millier de minières œuvrant dans plus de 100 pays et dont un représentant avait signé le rapport – a vite exprimé des réserves sur certaines d'entre elles qui donneraient trop de pouvoir aux communautés autochtones s'opposant à l'extraction minière sur leur territoire!

Ce « pouvoir », si dérisoire par rapport à celui de sociétés milliardaires, nous le verrons à l'œuvre en mai, à Toronto. En effet, une délégation de communautés autochtones du Chili, de Papouasie, d'Australie et du Nevada – où Barrick Gold extrait de l'or ou envisage de le faire – fera entendre une voix discordante à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires. En plus de faire valoir ses doléances et les menaces qui pèsent sur l'habitat de ces communautés, elle rappellera sans doute que la terre n'est pas qu'un magasin de ressources où puiser du profit et à fermer après usage, quitte à dédommager les habitants – rarement d'ailleurs adéquatement. Elle est un lieu de vie, à forte signification symbolique.

Mais qu'est-ce que les symboles en regard des considérations financières qui dominent le monde, autorisant récemment les boursicoteurs à spéculer, sans état d'âme, sur les denrées de première nécessité, au prix de la famine? Territoire ancestral, mémoire des origines, esprit des lieux, rapport filial à la terre – ces paroles souligneront, à la manière des poètes, que le désert de l'insignifiance qui croît sous l'empire de l'efficacité et du capital ne peut être le dernier mot de l'humanité.

« Pour l'humain, quelque chose dans la vie est plus précieux que la vie – la raison de vivre » (Pierre Legendre, *Dominium mundi*). Cette « vérité » toute humaine est en mesure d'inspirer le courage politique de mettre un frein à ceux qui se comportent comme les propriétaires du monde.



Margret Nielsen, 2002

bâillon (SLAPP) utilisée pour museler la critique sociale! Le gouvernement québécois entend légiférer cet été pour faire obstacle à ce type de poursuites abusives. On ne peut qu'espérer qu'il tienne parole, et prestement!

De quoi parle au juste *Noir Canada*? Il dresse le tableau troublant des agissements de sociétés canadiennes, principalement des minières, en Afrique. Barrick Gold n'est pas la seule à être



## Lespwa au pouvoir, le désespoir dans la rue

La flambée des prix des aliments de base qui provoque une crise alimentaire mondiale et des émeutes dans plusieurs pays n'épargne pas Haïti et fragilise son gouvernement.

**FRANKLIN MIDY**

L'auteur est sociologue

**F**évrier 2006, le candidat du parti Lespwa (l'espoir) à la présidence d'Haïti, René Préval, est porté au pouvoir dans l'enthousiasme, grâce à une forte mobilisation tardive des milieux populaires aspirant au changement. Le nouveau gouvernement issu des élections s'engage à résoudre en priorité deux problèmes criants : l'insécurité et la cherté de la vie.

Au début de 2008, l'insécurité publique avait diminué. Mais la hausse des prix des biens de subsistance a rendu plus intolérable l'insécurité alimentaire. Du 3 au 11 avril 2008, une vague de protestations contre la cherté de la vie déferle de la province à la capitale, mobilisant des centaines de milliers de personnes, charriant revendications légitimes et violences illégales, demandes sociales ouvertes et projets partisans inavouables. On réclame la réduction du prix des produits de première nécessité et on revendique le droit à l'alimentation; on se livre à des saccages et des pillages, à des agressions contre des personnes et des attaques contre les forces de l'ordre; on demande la démission du premier ministre et le départ de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Des intérêts cachés, a-t-on déclaré, opérant au sein des manifestations populaires leur auraient donné leur tournure particulièrement violente. Mais plus significatif, l'inattention du chef de Lespwa

aux attentes et aux appels des partisans de l'espoir explique l'ampleur du mouvement de protestation.

Dans son message de sortie de crise du 9 avril, le président Préval a cherché à faire comprendre au peuple haïtien que la vie chère et les émeutes de la faim sont observables aussi ailleurs dans le monde. La crise alimentaire est mondiale. En Haïti, ajoute-t-il, la crise est le résultat de politiques erronées adoptées vingt ans plus tôt. C'est, en effet, sous le régime militaire des gé-

néraux, qui remplaça en 1986 la dictature des Duvalier, que l'économie haïtienne en est venue à dépendre totalement du marché mondial. Les institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale) avaient alors imposé dans le domaine de l'agriculture leurs politiques néolibérales et la théorie des avantages comparatifs : le prix du riz local était déclaré non compétitif et son importation plus avantageuse. Résultat final, le riz importé a réduit la production locale à une portion congrue et l'indépendance alimentaire à une peau de chagrin. La vie chère et les émeutes de la faim d'aujourd'hui sont le prix élevé payé pour cette politique de dénationalisation de l'agriculture, a expliqué le président

## Droit des femmes

La 52<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies a permis de faire le point sur la situation des femmes et leur progrès vers l'égalité.

**LOUISE RIENDEAU**

**L**es assises annuelles de cette commission – chargée d'assurer l'égalité des femmes, de promouvoir leurs droits et de formuler des recommandations auprès du Conseil social et économique de l'ONU – se

sont tenues du 25 février au 7 mars dernier à New York. Mieux connue depuis ses quatre conférences mondiales sur la situation des femmes (Mexico 1975, Copenhague 1980, Nairobi 1985 et Beijing 1995), cette instance a pourtant influencé l'action des Nations unies dès ses débuts. En effet,

L'auteure est coordinatrice des dossiers politiques au Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale



— Tu te souviens ce type du FMI, en beau costard, qui est venu il y a quelques années et qui nous a fait croire n'importe quoi? Eh bien moi, tout de suite, j'ai compris que c'était un âne.  
— Hé, ho! Tu nous insultes!

Préval: « En 1987, quand nous avons fait entrer dans le pays du riz à bon marché, beaucoup avaient applaudi. Aujourd'hui, le riz importé est cher, alors que notre production nationale est en quelque sorte détruite. Ce qui augmente encore notre misère. »

L'insécurité alimentaire du moment est venue exacerber l'insécurité sociale permanente propre à une vie en dessous du seuil de pauvreté, à laquelle

font face trois Haïtiens sur quatre. Dans un pays sans État social et sans filet de sécurité, les frustrations de la population ont grimpé avec la hausse vertigineuse des prix, jusqu'au point d'ébullition. L'abandon des partisans à ce point crucial et la démission du premier ministre ont rendu l'explosion inévitable: « Si vous vouliez un président qui allait faire des miracles, vous n'auriez pas dû m'élire; je ne peux pas faire

de miracles », avait répondu Préval, en janvier 2008, à une assemblée publique aux abois qui lui réclamait des mesures d'urgence contre la vie chère. Pareille réponse sans compassion, qui a peut-être contribué à la disparition du lien unissant un président imaginé porteur d'espoir et un peuple en attente de libération, rend compte finalement de la dynamique particulière des émeutes de la faim en Haïti. ●

à sa première session, en 1946, elle a revendiqué une participation à la rédaction de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. On lui doit d'ailleurs l'inscription du principe de « l'égalité des droits des hommes et des femmes » dans cette déclaration et dans les pactes onusiens. Fait caractéristique, elle a constamment entretenu des relations étroites avec les ONG. Ces dernières ont ainsi influencé le contenu des « conclusions concertées », adoptées à l'issue de chaque session de la Commission.

Depuis 1995, la Commission passe chaque année en revue l'un des objectifs stratégiques de la *Plate-forme d'action de Beijing* en vertu de laquelle les États se sont engagés à agir. Ces objectifs – élaborés dans la perspective de

tenir compte de la réalité spécifique des femmes – concernent la pauvreté, l'éducation, la santé, la violence, les conflits armés, l'économie, le pouvoir, les mécanismes institutionnels, les droits, les médias, l'environnement et le sort des fillettes. Pendant deux semaines, les délégués officiels et les représentantes des ONG assistent à des exposés de spécialistes et de parlementaires sur le sujet à l'étude. Parallèlement, les ONG présentent des dizaines d'ateliers. La deuxième semaine est le moment fort des négociations entre pays sur les « conclusions concertées ». Chaque jour, les représentantes des groupes rencontrent les fonctionnaires de leur pays respectif. Elles les pressent d'inclure tel enjeu d'importance, de résister aux pressions conservatrices de certains États et de contribuer à l'élaboration d'une déclai-

ration efficace pour la promotion des femmes.

Cette année, le thème à l'étude était le financement de l'égalité des femmes et leur accès à l'autonomie. Au programme: orientation budgétaire sensible à la réalité des femmes, financement des mécanismes institutionnels de promotion de l'égalité et soutien des groupes de défense des droits des femmes. À cet égard, faut-il rappeler que depuis un an, le gouvernement Harper ne finance plus les activités de représentation politique des femmes? Dans un tel contexte, cette session ne pouvait que susciter l'intérêt de féministes québécoises et canadiennes. Des militantes et syndicalistes de différentes régions du Canada étaient donc au rendez-vous – dont Michèle Asselin de la Fédération des femmes



du Québec, Lina Bonamie et Michèle Boisclair de la Fédération interprofessionnelle du Québec, Marie-France Benoît de la Confédération des syndicats nationaux du Québec, Andrée Côté de l'Alliance de la fonction publique du Canada, Mirlande Demers d'Action femmes handicapées de Montréal, Kerlande Mibel de la Compagnie F, ainsi que l'auteure de ces lignes. Nos objectifs: mettre en lumière l'incohérence des actions du Canada en regard de son discours international; apprendre ce qui se fait ailleurs; tisser des liens avec les ONG des autres pays; tenter d'influencer le contenu des « conclusions concertées ». Fait à noter, à peine deux jours avant que la cheffe de la délégation canadienne prenne la parole pour dire l'importance d'une approche ciblée en matière d'égalité des femmes, le gouvernement canadien dévoilait un budget faisant peu de cas des besoins des femmes. Aussi, contrairement à nombre de délégations nationales, aucune ministre ou parlementaire canadienne ou québécoise n'était présente cette année.

La session s'est conclue par une déclaration rappelant l'importance de lever les obstacles à l'égalité et de mieux financer les mécanismes institutionnels de promotion des droits des femmes et des filles – incluant ceux de l'ONU. La participation des femmes à l'élaboration des stratégies pour réduire la féminisation de la pauvreté a également été encouragée.

Les femmes d'ici pourront certainement s'appuyer sur ce texte pour réitérer au gouvernement du Québec qu'il ne suffit pas d'amender la Charte des droits pour assurer l'égalité de fait des femmes: il faut reconnaître leurs droits économiques et sociaux. Elles pourront aussi rappeler au gouvernement du Canada qu'il doit assurer aux groupes de femmes les moyens de faire reconnaître et respecter leurs droits. ●

## Traité européen : la démocratie confisquée

La ratification du traité de Lisbonne consolide l'orientation néolibérale de l'Union européenne sans l'approbation des peuples.

**MICHEL SOUDAIS**

Trois ans après le rejet du traité constitutionnel européen (TCE) par les peuples français et néerlandais, en 2005, l'Union européenne (UE) se dote du traité de Lisbonne. Celui-ci a été signé le 13 décembre 2007 par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union. Comme le TCE, il vise à faciliter le fonctionnement de l'Union européenne, à la suite de l'intégration de plusieurs pays d'Europe de l'Est qui a porté le nombre d'États membres de 15 à 27.

Les différences entre les deux textes sont essentiellement formelles et symboliques. Alors que le projet de « constitution » européenne remplaçait tous les traités par un texte unique, cette nouvelle mouture amende les deux traités « fondateurs » que sont le traité de Rome de 1957 et le traité de Maastricht de 1992, modifié par celui d'Amsterdam (1996) et de Nice (2000). Sont éliminés les termes pouvant assimiler l'UE à un État fédéral: le mot « constitution » et les symboles (drapeau, hymne, devise) sont bannis. Ces derniers continuent toutefois à exister, puisque 16 pays continuent d'affirmer leur attachement à ces symboles dans une déclaration jointe au traité.

Les similitudes, en revanche, sont nombreuses. « Les outils sont exactement les mêmes », écrit Valéry Giscard d'Estaing, l'ancien président de la convention qui élaborait le TCE. « Seul l'ordre a été changé dans la boîte à outils. » C'est pourquoi, malgré quelques inno-

vations institutionnelles, les arguments des opposants au libéralisme économique demeurent. Le traité de Lisbonne, comme le traité rejeté en 2005, oriente la politique économique de l'UE dans un sens néolibéral, empêchant pratiquement toute autre politique à laquelle les électeurs pourraient majoritairement aspirer.

Pour s'assurer de verrouiller cette orientation, le système de votes – dont l'application est planifiée pour 2014, voire 2017 – fera en sorte que l'unanimité demeurera la règle concernant la politique étrangère, la fiscalité, la politique sociale ou la révision des traités. Autant dire qu'il sera très difficile d'y changer quoi que ce soit. À l'opposé, la majorité qualifiée (soit 55 % des États représentant 65 % de la population de l'UE) sera suffisante dans une quarantaine de nouveaux domaines relevant principalement de la coopération judiciaire et policière.

Un exemple? Le texte modifie l'article 64 du traité de Rome qui touche à la « libre circulation des capitaux entre États membres et pays tiers ». Quand il s'agit de faciliter cette libre circulation (et la spéculation qui va avec), une procédure « ordinaire » associant le Parlement et le Conseil européens suffit avec un vote à majorité qualifiée. Mais lorsqu'il s'agit de contrarier cette libre circulation des capitaux – on peut supposer dans l'intérêt public – une

1. Une nette majorité dans les cinq grands pays de l'UE est favorable à un référendum (sondage Harris, *Financial Times*).

L'auteur est rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire *Politis* (France)



Manifestations contre le traité de Lisbonne. Photos : photothèque.org

procédure « spéciale » relevant du seul Conseil et requérant l'unanimité est imposée.

Si les rédacteurs ont retiré des objectifs de l'UE la « concurrence libre et non faussée », source de polémique en France en 2005, et si le texte reconnaît formellement l'importance des services publics, cela est vide de toute portée. Parce que l'article qui le dit est lié à deux autres articles-torpilles qui soumettent *de facto* les services publics aux règles de la concurrence et réduisent la capacité d'intervention de l'État. Et si un protocole paraît protéger les services non marchands – ceux qui ne sont pas directement payés par l'usager –, la jurisprudence de la Cour de justice européenne et la Commission européenne empêchent de fixer une liste définitive de ces services, laissant ouverte la boîte de Pandore.

Faute d'avoir pris en compte le vote négatif des électeurs en 2005, le traité de Lisbonne reproduit ainsi l'essentiel du TCE. Il aurait certainement été rejeté si les peuples avaient de nouveau (ou pour la première fois dans la majorité des cas) été consultés<sup>1</sup>. Ses responsables en sont tellement conscients qu'ils se sont entendus pour ne procéder à aucun référendum, ce qu'ils ont réussi même au Royaume-Uni où le risque était grand.

La forme même du texte – une collection d'amendements abscons dispersés au fil de quelque cent cinquante pages – a sciemment été voulue pour être illisible aux citoyens à qui les gouvernements font croire qu'ils ne font que réformer des traités déjà approuvés dans le passé. Cela, en plus d'un calendrier très serré, a rendu tout

mouvement d'opposition très difficile, même si des pressions sont exercées dans plusieurs pays. En France, on parle de l'action d'organisations de gauche comme Attac, le Collectif altermondialiste du 29 mai ou encore le Comité national pour un référendum initié par Jean-Luc Mélenchon.

Hormis en Irlande, seul pays où un référendum aura lieu le 12 juin en vertu d'une obligation constitutionnelle, le traité de Lisbonne est donc en cours de ratification par voie par-

lementaire. Au 10 avril, neuf pays, dont la France, l'avaient déjà ratifié, laissant augurer une entrée en vigueur dès 2009. L'Europe néolibérale se construit de la sorte sur un formidable déni de démocratie qui ne manquera pas de donner de l'élan au projet de libre-échange avec l'Europe que chérit un gouvernement comme celui de Jean Charest au Québec. ●



## Forces étudiantes contre l'armée

Les étudiants sont déterminés à ne pas laisser nos cégeps et universités se transformer en lieux d'endoctrinement et d'enrôlement pour l'armée.

**PASCALE SÉVIGNY**

Entre 18 et 25 ans, les jeunes sont souvent indécis quant à leur avenir. Pour ceux qui poursuivent des études postsecondaires, c'est aussi un âge où le portefeuille est peu garni. Bref, des proies idéales pour les Forces canadiennes<sup>1</sup> qui mènent actuellement leur plus importante campagne de recrutement depuis la Deuxième Guerre mondiale. « Un

chèque de paye, un emploi et une carrière sont autant de stimulants pour s'enrôler [...] Les années de transition de 18 à 25 ans, au moment où les gens terminent leurs études postsecondaires ou cherchent des opportunités de carrière, représentent les meilleurs éléments pour les Forces canadiennes. Des études payées con-

L'auteur est étudiante à la maîtrise à l'École nationale d'administration publique

1. Le gouvernement Harper a retiré le mot *armées* associé auparavant aux Forces.

a

stituent également un bon stimulant [...]», peut-on lire dans un rapport commandé en 2007 par le ministère de la Défense nationale sur le profil des recrues potentielles.

Le gouvernement fédéral a en effet demandé à l'armée d'augmenter ses



Die-in devant un kiosque de recrutement au métro Berri-UQAM. Photo: Opération objection

effectifs de 23 000 hommes et femmes au total, incluant la force régulière et celle de réserve. Avec le prolongement de la mission canadienne en Afghanistan jusqu'en 2011, les soldats ont besoin de renfort. Pour atteindre l'objectif fixé par Ottawa, les Forces canadiennes ont décidé d'aller directement là où se trouve leur clientèle cible: dans les cégeps et les universités. C'est ainsi que l'armée a entrepris une vaste tournée de ces établissements partout au pays, en plus d'acheter des espaces publicitaires dans les médias de campus.

Les recruteurs ont tout un arsenal d'arguments pour convaincre les jeunes de servir sous les drapeaux: vie d'aventure, voyages, travail humanitaire, salaires alléchants, études payées. Bien sûr, on ne parle pas des dangers inhérents aux missions de combat, des soldats qui reviennent de la guerre avec des séquelles physiques et psychologiques, des clauses de libération et de réaffectation et des restrictions en ce qui a trait à la liberté d'expression.

En réaction à cette intrusion des Forces canadiennes dans les institutions académiques, les étudiants se sont mobilisés et une vaste campagne d'opposition au recrutement militaire bat son plein à travers le pays. Lancée l'automne dernier au Québec, l'*Opération objection* vise à informer la population étudiante sur les dessous d'une carrière dans l'armée, à inciter les associations étudiantes à prendre position contre la présence de kiosques militaires sur les campus (ou à proximité) et à mettre un terme au recrutement dans les lieux d'enseignement.

En plus de distribuer des dépliants, les instigateurs de la campagne ont mené une série d'actions dans des établissements postsecondaires qui ont reçu la visite de recruteurs des Forces canadiennes. L'objectif était de perturber les kiosques tenus par l'armée, notamment au moyen de *die-in* - cette pratique où l'on voit des manifestants s'étendre sur le sol, symbolisant dans

ce cas-ci les conséquences de la guerre: la mort. Visiblement, leurs efforts ont porté fruits. Après avoir goûté à cette médecine aux cégeps de Sainte-Foy, Saint-Hyacinthe, Maisonneuve, Vanier, Dawson ainsi qu'à l'Université du Québec à Chicoutimi, à l'UQAM et à l'Université McGill, l'armée a annulé des séances de recrutement prévues aux cégeps de Saint-Jérôme, Lévis-Lauzon, François-Xavier-Garneau, Drummondville, Rosemont, Vieux-Montréal et Édouard-Montpetit. L'association étudiante du Collège Maisonneuve a également réussi, le 11 mars dernier, à chasser pacifiquement des recruteurs de l'armée présents dans le cadre d'un salon organisé par Emploi-Québec.

Ces victoires revêtent une grande importance pour le mouvement étudiant, dans un contexte où la lutte contre le sous-financement de l'éducation postsecondaire prend de l'ampleur. Alors que le gouvernement fédéral a considérablement diminué ses paiements de transfert en éducation aux provinces au cours des dernières années, le budget militaire, pour sa part, ne cesse d'augmenter. Résultat: les établissements crient famine et c'est dans la poche des étudiants que l'on va puiser de plus en plus l'argent nécessaire pour faire fonctionner cégeps et universités. Hasard ou coïncidence, cette situation n'est pas sans profiter à l'armée. C'est connu: en offrant aux jeunes qui joignent ses rangs de défrayer une partie de leurs droits de scolarité, les Forces canadiennes deviennent une option ou une solution permettant d'accéder aux études - surtout pour les moins fortunés. Le gouvernement profite ainsi de la situation précaire des étudiants et des plus démunis pour les inciter à s'enrôler dans l'armée.

Les militants anti-recrutement militaire dans les cégeps et les universités entendent bien poursuivre leur lutte au cours des prochains mois. Ils prévoient même transporter le combat sur un autre champ de bataille: celui des écoles secondaires. ●



**BLOC**  
QUÉBÉCOIS

**Vivian Barbot**  
Députée de Papineau

177, rue Jean-Talon est  
Montréal, Québec H2R 1S8

Tel.: 514 277-6020  
Telec.: 514 277-3454  
barbov@parl.gc.ca



# Microcrédits au service des réfugiés

**MARIANA CLEMENTE**

Le profil du réfugié colombien qui entre au Venezuela par Apure – l'un des quatre États frontaliers avec la Colombie – est celui d'un homme travailleur mais pauvre qui aime le travail au champ et qui a dû fuir son pays en laissant tout derrière lui. Car en Colombie, il suffit de vivre quelque part pour se voir attribuer une opinion politique définie qui n'est jamais la bonne aux yeux des groupes armés, quels qu'ils soient. Les Colombiens sont donc nombreux à devoir fuir absurdement leur pays et recommencer leur vie ailleurs. Le Haut Commissariat aux Nations unies pour les réfugiés estime que 200 000 personnes pourraient être en situation de réfugiés au Venezuela (mais ils seraient environ 9000 demandeurs d'asile officiels). La plupart ne disposent pas de papiers d'identité, ce qui les empêche d'accéder tant à des services qu'à du travail, à une propriété ou à des sources de crédit.

S'ils essaient de passer inaperçus, les réfugiés colombiens au Venezuela doivent néanmoins chercher un moyen de survivre et de subvenir aux besoins de leur famille. Le programme ALFACOM (Appui au travail familial et communautaire) vise à les y aider. Développé en 2006 avec la collaboration du Service jésuite aux réfugiés (SJR-Venezuela), du Comité international pour le développement du peuple, du Service d'aide humanitaire de la Commission européenne et du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, il consiste à accorder du

microcrédit sans intérêt aux familles des réfugiés, aux demandeurs d'asile et aussi aux Vénézuéliens pauvres qui habitent la même localité.

La réalité de la frontière entre le Venezuela et la Colombie impose d'étendre ce programme aux habitants vénézuéliens car la pauvreté dans cette région les touche autant que les réfugiés. Faire autrement serait nourrir les rivalités, les sentiments d'injustice et la xénophobie, ce que l'on cherche à éviter ici. Il faut néanmoins se réjouir

Les réfugiés colombiens au Venezuela doivent chercher un moyen de survivre et de subvenir aux besoins de leur famille. Le programme ALFACOM vise à les y aider.

du fait que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés vient de signer un accord avec l'institution de microfinance vénézuélienne gouvernementale, Banco del Pueblo Soberano, pour un montant de 700 000 \$US. L'objectif: accorder des microcrédits à faible taux d'intérêt exclusivement aux réfugiés et aux demandeurs d'asile colombiens dans les villes frontalières de Zulia, Táchira et Apure.

En ce qui concerne le programme ALFACOM, il s'agit donc d'augmenter le niveau d'autosuffisance des personnes et des familles en leur fournissant l'argent initial nécessaire à la mise en route d'un projet qui sera générateur de revenus, qui augmentera la satisfaction de leurs besoins essentiels et qui favorisera leur intégration sociale.

Pour bénéficier du programme, les personnes intéressées doivent déposer un projet par écrit, incluant un budget et un plan d'action. Elles doivent aussi participer préalablement aux activités de formation du SJR traitant, par

exemple, de la création de petites entreprises, de comptabilité, de travail communautaire et en équipe. On y aborde aussi l'interculturalisme, car les relations entre les Vénézuéliens et les réfugiés colombiens comportent leur lot d'écueils et de différences à concilier et à apprivoiser, il est important d'y travailler. Les intéressés doivent également avoir une expérience pertinente à l'activité dans laquelle ils veulent s'engager et manifester une motivation réelle et, surtout, ils doivent être reconnus comme des personnes responsables dans leur communauté.

Depuis sa création, ALFACOM a bénéficié à environ 2000 familles et 5700 personnes. La nature des projets varie beaucoup. Jusqu'à présent, des microcrédits ont servi, par exemple, à l'obtention de terrains pour faire de l'agriculture, à l'achat des machines nécessaires à l'élevage du bétail ou encore à l'installation d'un atelier d'artisans ou d'un atelier de réparation de vélos.

Le programme contribue à améliorer le sens des valeurs chez les personnes qu'il soutient. Il réduit leur dépendance à l'aide humanitaire et favorise leur intégration à l'économie et à la vie locales. Il essaie de fournir un tremplin à tous ces déshérités qui ont besoin de soutien pour surmonter drames et difficultés et réinventer leur vie.

Pour avoir plus d'information sur le travail du SJR au Venezuela, il suffit de consulter le site <[www.serviciojesuitaarefugiados-vzla.org](http://www.serviciojesuitaarefugiados-vzla.org)>. ●

L'auteure est avocate et responsable du département légal du bureau des opérations de terrain au Service jésuite aux réfugiés à Guasdalito au Venezuela

# La Chine : au-delà du miracle

JEAN-CLAUDE RAVET

Jamais la Chine n'aura fait l'objet d'autant de reportages et d'articles dans les médias que ces derniers temps. Elle nous est presque devenue familière; même son « communisme » ne fait plus peur. Outre les Jeux olympiques de Beijing, son tournant néolibéral y est pour beaucoup. Elle est maintenant un rendez-vous touristique prisé. Wal-Mart y a pignon sur rue. Les entrepreneurs québécois et canadiens y font des affaires d'or pendant que les marchandises *made in China* inondent nos marchés. Le « miracle » économique chinois impressionne avec son taux de croissance annuelle de 8 % – frisant parfois 10 %. Bien sûr, la répression politique et la violation des droits humains incommode – le large soutien à la cause tibétaine en témoigne. Mais jamais cela ne gênera les affaires. Mieux, celles-ci seraient le remède. Ainsi, la Chine a-t-elle intégré, sans difficulté, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001. La modernisation néolibérale accélérée, le consumérisme *glamour* et les vertus du marché finiront par avoir le dessus sur un régime autoritaire vériste, dit-on.

Mais méfions-nous de la manière dont on nous donne à voir actuellement la Chine, car elle n'est pas innocente. Autant, jadis, le péril jaune alimentait la guerre froide, autant la fascination pour le « miracle chinois » cimentera la mondialisation financière – elle-même une guerre larvée dont les millions de victimes ont l'inconvénient de souffrir et de mourir de causes « naturelles » dans l'anonymat le plus complet, derrière le rideau de fer des cotes boursières. À y regarder de plus près, le « miracle » chinois perd de son clinquant: ce pays de 1,3 milliard d'habitants – un cinquième de la population mondiale – dont près de 900 millions vivent dans les campagnes, en paie le gros prix.

C'est à la fin des années 1970 que Deng Xiaoping, succédant à Mao Zedong, entame le virage vers une économie de marché selon le modèle néolibéral, inaugurant le temps de « l'enrichissement glorieux ». Les revendications sociales et

politiques du mouvement de la place Tiananmen du 4 juin 1989 – date à laquelle le mouvement a été écrasé par le régime – étaient en grande partie en réponse à la montée des inégalités sociales due à ces transformations économiques. Mais l'Occident a préféré les ignorer et ne faire état que d'aspirations démocratiques, plus conformes à l'image d'une résistance anticommuniste. En réalité, la répression du mouvement social a donné le coup d'envoi à l'accélération des réformes néolibérales des années 1990: industrialisation massive et culture intensive dans les campagnes, précarisation du travail, privatisation des entreprises et des terres. Certes, ces réformes, entreprises de main de fer par le Parti communiste chinois, ont permis l'apparition d'une classe moyenne significative (entre 10 % et 20 % de la population), en même temps que l'intégration de riches hommes d'affaires au sein de l'appareil d'État. Il reste que la forte majorité de la population a vu ses conditions de vie se détériorer. Ce que cache le succès macroéconomique, ce sont les dizaines de millions de travailleurs congédiés (près

de 60 millions auraient perdu leur emploi entre 1993 et 2003), des centaines de millions de travailleurs « excédentaires », l'expropriation massive de paysans de leur terre, la détérioration des conditions de travail, de la santé, de l'éducation et le déclin de la sécurité sociale. C'est sans oublier le fossé grandissant entre les riches et les pauvres, entre les villes et le monde rural, même si la paupérisation touche autant les campagnes que les villes où affluent des millions de migrants ruraux en recherche désespérée de travail – ils seraient 200 millions formant une main-d'œuvre urbaine bon marché. À cela s'ajoutent de graves problèmes environnementaux qui n'affectent pas seulement la Chine mais l'ensemble de la planète: désertification, pollution, contamination à grande échelle.<sup>1</sup>

Dans ce contexte, pas étonnant que l'exaspération des paysans et des ouvriers soit à son comble. Les conflits collectifs, qui se chiffrent par dizaines de milliers ces dernières années, se succèdent et s'amplifient contre les patrons abuseurs et les autorités locales profiteuses ou complices. La « fournaise » néolibérale du régime communiste pourrait bien se transformer en marmite explosive. Le gouvernement chinois en est conscient. C'est pourquoi il a mis en place un certain nombre de mesures – encore bien timides – pour corriger les inégalités et les injustices sociales ainsi que la pollution croissante. Quant à leur efficacité, c'est une autre affaire, étant donné le parti pris du régime pour la production à tout crin.

Le dossier de *Relations*, « La Chine : au-delà du miracle », porte son regard sur cette Chine oubliée des médias. En ce sens, on y aborde aussi la condition des femmes « minoritaires » et des minorités ethniques « folklorisées », ainsi que la mobilisation par le régime communiste du sentiment religieux, comme supplément d'âme à une société en proie à un capitalisme mondial féroce. Faire apparaître cette Chine maintenue dans l'ombre, c'est offrir les conditions d'une véritable solidarité avec les luttes qu'elle livre et les espoirs qu'elle porte. C'est, en même temps, prendre conscience du cul-de-sac où nous mène la manière de produire, de consommer, de vivre qui est la nôtre, et à laquelle aspire la Chine – « l'humanité est en effet en train d'être dévorée par sa propre voracité », disait le philosophe tchèque Karel Kosík. C'est ce que révèle aussi le miracle chinois.

Margret Nielsen,  
2001

1. La plupart de ces données sont tirées d'*Alternatives Sud*, « Le miracle chinois vu de l'intérieur. Points de vue d'auteurs chinois », vol. 12, n° 4, 2005.



« Qui pourrait, sous terre,  
Trouver  
Les larmes des martyrs  
Qui ont souffert toutes les misères?  
Ces larmes  
Ont été scellées par des milliers de grilles de fer  
Dont une seule clef peut ouvrir les portes.  
Les innombrables héros qui ont essayé de s'en emparer  
Sont tombés  
Sous le poignard et le fusil du geôlier. »  
(AI TS'ING, *SOURIRE*)

# Bouée de sauvetage du néolibéralisme?

Le tournant néolibéral de la Chine a permis au capitalisme de poursuivre à vive allure sa fuite en avant dans la production déchaînée de marchandises, causant, entre autres, des dommages environnementaux désastreux.

**RODOLPHE DE KONINCK**

L'auteur est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en études asiatiques de l'Université de Montréal

Le fort rythme de croissance que connaît l'économie chinoise depuis le début des années 1980 a des répercussions en Chine, mais aussi sur l'ensemble de la planète. Il sert notamment à conforter les défenseurs du néolibéralisme. Celui-ci trouve, en effet, dans la « fournaise » chinoise, travaillant à plein régime, un moyen de poursuivre son expansion, quels qu'en soient les effets destructeurs tant sur les sociétés que sur les écosystèmes. En apparence avantageux au sein même de la société chinoise en termes macroéconomiques, il entraîne au plan local des problèmes sociaux et environnementaux qui risquent de miner, littéralement, l'Empire du Milieu.

Depuis 1978, c'est-à-dire depuis que Deng Xiaoping a vraiment pris en main la direction du Parti communiste chinois et donc les destinées du pays, le monde a été témoin de la convergence de deux grandes tendances : d'une part, l'urgent besoin du capitalisme mondial de résoudre ses problèmes structurels en relançant, selon sa vieille habitude, sa fuite en avant; et, d'autre part, le désir qu'avait la population chinoise d'être libérée des contraintes et excès du collectivisme.

## LA CHINE À LA RESCOUSSE DU NÉOLIBÉRALISME

Sans qu'il soit nécessaire d'évoquer ici de façon détaillée les contradictions inhérentes au capitalisme et à son incessant besoin de croissance, on doit néanmoins en rappeler quelques-unes. Cela apparaît indispensable à la compréhension de ce qui se déroule en Chine depuis une trentaine d'années.

Une des caractéristiques fondamentales de la production capitaliste réside dans la tendance des propriétaires du capital, dont le désir de profit est insatiable, à sans cesse élargir la base de production. Il est en effet nécessaire au capital et à tous ceux qui sont associés à son accumulation et à la récolte du profit – ce qui comprend les actionnaires – qu'augmente sans cesse la production des biens et de plus en plus celle des services. Marx avait analysé cette caractéristique dans *Le Capital*, notamment à travers le concept de « baisse tendancielle du taux de profit ».

En effet – n'en déplaise aux acrobaties du capitalisme financier dont les règles restent à définir, si tant soit peu qu'elles puissent exister –, l'activité de production demeure indispensable à la croissance continue du taux de profit. Mais pour qu'il y ait expansion de la production, il faut qu'il y ait expansion de la consommation – y compris et surtout de biens industriels. Par ailleurs, cette expansion de la consommation de produits d'origine industrielle peut et même doit entraîner une soumission de l'ensemble des activités humaines, dont celles liées à la production agricole. Ainsi, l'agriculture doit non seulement devenir demandeuse de biens d'origine industrielle – en particulier de la machinerie et des intrants, tels les engrais, pesticides, insecticides et OGM – mais elle doit aussi, autant que faire se peut, assurer l'acheminement de ses produits vers le secteur industriel qui les transforme afin d'en tirer un profit additionnel. C'est toute la logique de l'*agrobusiness*.

Le processus est donc le suivant. Pour que les profits continuent à croître, il faut que croissent les investissements. Cela nécessite plus de production et donc plus de consommation. On comprend ainsi l'importance que joue dans nos sociétés la promotion de la croissance économique et de la « mise en valeur » – on devrait plutôt dire l'exploitation – des ressources planétaires.

Ce discours n'aborde pas ou à peine le problème posé par la finitude desdites ressources. De plus, il évite d'évoquer la possibilité que l'emploi puisse reposer sur autre chose que la production de biens de consommation et des services qui facilitent cette consommation. Enfin, il tait aussi un autre problème structurel du capitalisme : les crises de suraccumulation qui surviennent lorsque la masse des capitaux disponibles apparaît supérieure à la capacité d'absorption des appareils de production. Une telle crise mondiale était apparente à la fin des années 1970 et au début des années 1980. C'est là que l'entrée en scène de la Chine a joué un rôle capital : à la recherche de travailleurs – et à terme de consommateurs – nécessaires à la fructification accentuée de ses profits, le capital international trouvait en elle une nouvelle frontière à conquérir.

## LES BESOINS DES CHINOIS

Soyons clair, l'« offre de service chinoise » au capitalisme a d'abord été générée de l'intérieur. Elle répondait à des besoins, tant ceux du régime que ceux d'une population manipulée par un appareil politique et idéologique longtemps efficace mais placé au bord de l'effondrement après la mort de Mao en 1976. La collectivisation avait littéralement enchaîné les forces productives, en entravant tant la produc-

Le néolibéralisme entraîne au plan local des problèmes sociaux et environnementaux qui risquent de miner, littéralement, l'Empire du Milieu.



tion que la consommation des biens et services. C'est précisément la libération de ces forces productives, en particulier celle des paysans chinois, qui a été enclenchée à la fin des années 1970 et qui, à son tour, a entraîné une nouvelle « révolution » chinoise.

Dans les campagnes, l'abandon progressif de la collectivisation, la mise en place de ce que l'on appela les nouveaux systèmes de responsabilité et la réhabilitation de l'agriculture parcellaire ont permis – selon des modalités qu'il n'y a pas lieu de décrire ici – un accroissement considérable de la productivité tant du sol que du travail. De plus, jusqu'en 1984, une hausse des prix agricoles a favorisé cette montée en puissance du monde rural chinois. Qui dit accroissement de la productivité du travail agricole dit apparition d'un surplus de main-d'œuvre dans les campagnes. Cette offre de travailleurs d'origine rurale s'est accentuée à compter du milieu des années 1980, alors que fut rétablie une structure des prix classique dans le monde industriel – c'est-à-dire favorable à l'industrie et aux villes – au détriment de l'agriculture et des campagnes. En effet, un rabaissement ou un plafonnement du prix des denrées alimentaires s'avèrent avantageux pour les résidents des villes et les travailleurs industriels. Et surtout, ayant comme con-

séquence de réduire ou au moins de limiter le coût de la reproduction de la force de travail, ils sont encore plus avantageux pour les investisseurs et les employeurs industriels.

Comme par hasard, c'est à compter de la fin des années 1970 et du début des années 1980 que furent établies, sur tout le littoral chinois – du Liaoning au Guangxi, et même jusque dans l'île de Hainan – des zones franches industrielles et des zones économiques spéciales (ZES)<sup>1</sup>. Au même moment, des villes côtières étaient déclarées ouvertes, en écho à cette période du XIX<sup>e</sup> siècle dite des ports ouverts. D'abord financées par des capitaux proprement asiatiques, en provenance du Japon, de la Corée du Sud, de Taïwan et de Hong Kong (alors colonie britannique), ces zones franches attirèrent des millions de travailleurs chinois, en partie issus des campagnes. Employant déjà plus de 100 millions de personnes en 1990 – le pays comptait à ce moment 1,15 milliard d'habitants – ces zones franches constituèrent dès lors la principale frontière pour les capitaux internationaux, d'origine de plus en plus diversifiée. Elles représentaient aussi le cheval de Troie par lequel ces capitaux allaient progressivement envahir une large portion du territoire chinois, là où le coût de la main-d'œuvre demeurait peu élevé.

Une bonne partie de ces capitaux provenait des banques new-yorkaises. Ces dernières investissaient ainsi les énormes liquidités qui leur étaient confiées par les riches « pétromonarques » du Moyen-Orient, selon une entente secrète<sup>2</sup> convenue à la suite des fortes hausses du prix du pétrole survenues en 1973 et 1978. Soulignons par ailleurs

Margret Nielsen,  
2002

1. Dans les zones franches, les marchandises entrent et sortent sans que des droits de douane soient payés. De plus, bénéficiant d'avantages fiscaux, les investisseurs doivent être des étrangers. Dans les ZES, où prévaut également l'exonération des droits de douane, des investisseurs chinois sont impliqués, dans le cadre de coentreprises.

2. David Harvey, *A Brief History of Neoliberalism*, Oxford University Press, 2005, p. 27.

que la Chine s'était dotée de mécanismes de contrôle de ces investissements étrangers. Dans ce contexte, les entreprises d'État conservaient un énorme pouvoir, tout comme en ont progressivement acquis les entreprises locales, dites TVE (Town and Village Enterprises) – PME façon chinoise.

Depuis, on le sait, la Chine a merveilleusement bien répondu à la demande du capitalisme mondial en devenant la première destination pour les investissements – devançant depuis peu les États-Unis sur ce plan. Grâce à une main-d'œuvre généralement peu payée, elle est le premier atelier du monde. On y fabrique ce que les investisseurs industriels veulent faire produire ou, plus exactement, veulent faire consommer – y compris, de plus en plus, en Chine même. Alors que le capitalisme national se développe rapidement, le pays remplit donc un double rôle qui ne peut que ravir les tenants d'une accélération de la mondialisation. Premièrement, la machine à produire chinoise a relancé la demande mondiale en matières premières, notamment énergétiques, au point où de multiples entreprises, voire des pays, y trouvent leur compte. Deuxièmement, la Chine, qui dispose désormais, et de loin, des principales réserves monétaires dans le monde, est à son tour le lieu d'une suraccumulation de capitaux. Ceux-ci servent tout à la fois à alimenter davantage la croissance industrielle locale et donc à entretenir la surchauffe de l'économie, à favoriser l'expansion mondiale du capitalisme chinois lui-même, notamment en Afrique et, jusqu'à nouvel ordre, à financer le déficit américain.

## Le nouveau poids mondial de la Chine

ANDRÉ LALIBERTÉ

La Chine est désormais un des acteurs incontournables de la scène internationale. Son « émergence pacifique » représente une des transformations majeures de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Le pays laisse derrière lui le « siècle de l'humiliation » et c'est avec une fierté retrouvée qu'il espère accueillir le monde lors des Jeux olympiques de Beijing. Si, avant le déclenchement de l'intervention américaine en Irak, en 2003, l'opinion de la Chine ne faisait pas le poids face à celle de la France ou de l'Allemagne, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Par des ententes commerciales signées avec le Brésil pour l'approvisionnement en soja, avec le Soudan pour l'exploitation du pétrole, avec le Congo pour faciliter l'exportation de métaux rares ou encore grâce aux achats de bons du trésor américain, la santé de l'économie mondiale dépend désormais de la croissance chinoise. Et celle-ci ne semble pas sur le point de s'essouffler.

L'auteur est professeur agrégé à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa

## LA DESTRUCTION DE LA TERRE CHINOISE

N'ayant connu aucun répit depuis une trentaine d'années, la très forte croissance de l'économie en Chine a des répercussions considérables sur la société, certes, mais aussi sur la terre chinoise. L'impact environnemental désastreux de la croissance industrielle exacerbée s'est manifesté dès le début des années 1980. Aujourd'hui, la détérioration de l'environnement avec laquelle doit vivre la population chinoise se manifeste dans tous les secteurs.

En ce qui concerne le sol et l'eau, le poids de l'agriculture s'avère de plus en plus déterminant. Avec l'expansion des domaines urbains et industriels dans les basses terres de l'est et la grande plaine du nord, l'agriculture se voit privée d'un quota grandissant de sols parmi les plus fertiles. Elle est donc appelée à s'étendre vers l'ouest, vers des terres souvent moins fécondes et surtout moins arrosées – ce qui accroît d'autant la demande en irrigation dans des régions du pays menacées par la désertification, dont une large partie du bassin du Hoang Ho (fleuve Jaune).

Hélas, l'agriculture consomme déjà plus de 80 % de l'eau disponible dans le pays. Quelque 50 % des terres consacrées aux cultures sont irriguées. Cela concerne surtout plus de 80 % de toutes celles qui sont réservées aux cultures vivrières – l'un des taux les plus élevés au monde. De plus, toute intensification additionnelle d'une agriculture déjà forte consommatrice d'intrants (engrais, pesticides, etc.) d'origine industrielle entraîne des conséquences néfastes sur la qualité des eaux, tant de surface que de la nappe phréatique, déjà largement affectées par la pollution industrielle, tout comme par la salinisation, souvent attribuable à des excès d'irrigation.

La stratégie de développement néolibéral adoptée par la Chine depuis 1978 a été entérinée par les instances internationales et, grâce aux performances de son économie, la pérennité du régime politique chinois semble consacrée. Bien que le « consensus de Washington » ait généré son lot de critiques, il ne faudrait cependant pas se réjouir de ce qu'un « consensus de Beijing » lui succède. En effet, le choix d'un modèle de développement économique fondé sur l'efficacité plutôt que sur l'équité et, surtout, l'adoption d'un modèle de gouvernement bureaucratique et militaire qui ne tolère pas la dissidence, suscite beaucoup de controverses.

Ainsi, au nom du principe de la non-ingérence dans les affaires de pays étrangers, la Chine ne fera pas pression sur les économies exportatrices de ressources naturelles pour qu'elles améliorent le respect des droits de la personne ou des minorités. La Chine ne veut pas critiquer le régime de parti unique au Zimbabwe, la répression des minorités ethniques et des institutions religieuses en Birmanie ou l'expropriation forcée des paysans au Darfour. Le ferait-elle qu'elle s'attirerait rapidement des remontrances pour ses manquements semblables à l'intérieur de ses propres frontières. L'exportation de matières premières pour alimenter

La pollution environnementale, notamment celle de l'air – attribuable à la production industrielle – est d'autant plus grande qu'elle est insuffisamment réglementée et surveillée. L'industrie, soumise de plus en plus à la logique d'accumulation du capital doit, en effet, répondre à une très forte demande provenant du marché tant local qu'international. De plus, la machine industrielle chinoise tourne d'abord et avant tout au charbon, très polluant et encore abondant dans ce pays où il comble environ 60 % des besoins énergétiques.

Le prix à payer pour le sauvetage du néolibéralisme est donc très élevé. L'agriculture, l'industrie et la population se partagent des eaux de plus en plus rares et de plus en plus usées. Le réseau hydrographique se voit administrer un remède de cheval, comprenant le détournement massif des eaux du plus grand fleuve du pays, le Chang Jiang (Yangzi). Des régions périphériques sont appelées à s'industrialiser au pas de charge pour retenir les travailleurs expulsés des campagnes mais de moins en moins bienvenus dans les grandes villes, sauf en cas de pressants besoins (les Jeux olympiques, par exemple). D'autres régions périphériques, celles-là surtout peuplées d'ethnies minoritaires – mais à l'origine majoritaires dans ces régions mêmes, par exemple au Tibet et au Xinjiang – sont contraintes d'accueillir des migrations massives de Han (groupe majoritaire en Chine). Une demande énorme en matières premières favorise un boom des prix et entraîne une forte pression environne-

La Chine a merveilleusement bien répondu à la demande du capitalisme mondial en devenant la première destination pour les investissements – devançant depuis peu les États-Unis sur ce plan.

mentale: les forêts tropicales du Sud-Est asiatique, par exemple, doivent répondre à la demande, la Chine ayant légiféré pour stopper sa propre déforestation qui avait entraîné des inondations catastrophiques en 1998. À cela s'ajoute la croissance rapide de la consommation locale de

biens d'origine industrielle, notamment des automobiles à usage personnel, qui entraîne le pays dans une forme d'industrialisation et de consommation dévastatrice pour la biosphère. L'empreinte écologique de la Chine croît d'une manière telle que, avant même qu'elle n'ait – en compagnie de celle de

l'Inde – rattrapé celle des pays industriels, elle aura vraisemblablement fait basculer l'économie tant nationale que planétaire vers une crise sévère.

Cette liste imposante ne comprend même pas les coûts sociaux avec lesquels la population chinoise doit composer. Certes, depuis une trentaine d'années, une large proportion de cette population a pu profiter d'une hausse de niveau de vie et de consommation très forte. Mais cela s'est réalisé dans un contexte où les disparités entre les villes et les campagnes et plus encore entre les couches sociales n'ont fait que s'accroître, alors que ni le pouvoir du Parti communiste, ni la fuite en avant néolibérale ne semblent pouvoir être remis en question. ●

les usines chinoises représente bien sûr un pactole pour les pays aux ressources naturelles abondantes: les pressions à la hausse des prix des hydrocarbures et des métaux précieux contribuent à l'amélioration de leur balance commerciale et la valeur des exportations dépasse, dans certains cas, l'aide au développement. La Chine n'ayant pas d'histoire coloniale en Afrique, en Amérique latine ou au Moyen-Orient, l'affirmation de ses intérêts économiques dans ces régions ne devrait pas susciter de ressentiment. Les conséquences humaines de la demande chinoise en ressources naturelles sont toutefois à l'origine de nouvelles difficultés. L'exploitation de ces ressources par les usines chinoises, dans plusieurs pays africains, est assortie de l'implantation d'immigrants chinois qui reproduisent le schéma colonial européen. Le phénomène demeure limité, mais le symbole frappe néanmoins les esprits.

La Chine est ainsi devenue un joueur incontournable avec lequel l'ensemble de la communauté internationale doit compter. À cet égard, une donnée fondamentale est la force du nombre. En effet, les pressions énormes que l'immense demande chinoise impose à l'environnement à l'échelle mondiale découlent d'abord de son poids démo-

graphique. Avec 20 % de la population mondiale, la Chine n'en est encore qu'au début de sa révolution industrielle. Et avec «seulement» 40 % de sa population qui est urbanisée (ce qui représente quand même la totalité de la population des États-Unis, du Japon et de l'Allemagne!), le pays a encore beaucoup à faire avant que la majorité de ses citoyens ne jouisse de niveaux de vie comparables aux nôtres. Dans ce contexte, il est peu plausible que le Parti communiste freine la croissance chinoise. En effet, le régime actuel fait reposer sa légitimité sur sa capacité d'assurer l'enrichissement de sa population. La demande de la Chine en matières premières est donc appelée à croître encore davantage – laissant profiler une crise écologique majeure. Les pays occidentaux, qui bénéficient depuis des années d'un type de «prospérité» que l'on sait pourtant insoutenable s'il s'étendait à toute la planète, seraient toutefois mal venus de «culpabiliser» les Chinois pour la catastrophe annoncée. C'est d'abord nos propres modes de développement, de production et de consommation qui doivent être radicalement modifiés si nous voulons tenter d'influencer positivement des économies émergentes comme celle de la Chine.

# Faire face au péril écologique

Le défi environnemental de la Chine est colossal et inédit : se développer en assurant sa sécurité énergétique, tout en évitant de précipiter le réchauffement climatique. Et l'Occident fait à la fois partie du problème et de la solution.

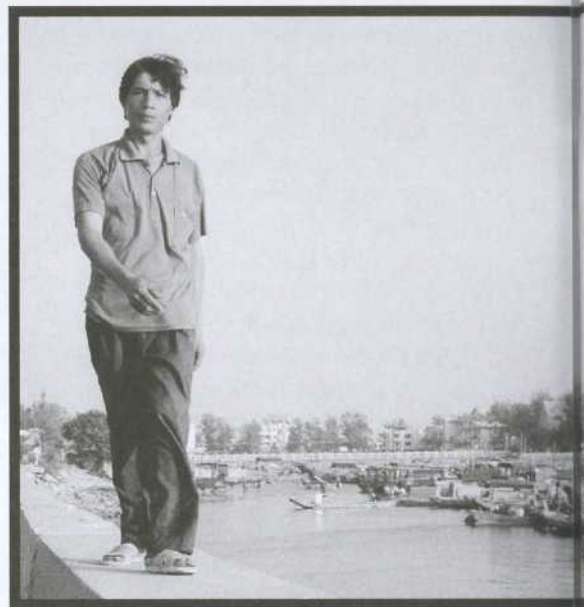
**AGNÈS SINAI**

L'auteure est écrivaine et journaliste (*Le Monde diplomatique*), elle a co-signé le livre *Sauver la Terre* (Fayard, 2003) et une série documentaire : *Terriens amers, paradis perdus* (ARTE, 2006)

**D**u fait de son poids démographique, de la superficie du pays et du développement ultrarapide de son économie, les problèmes environnementaux de la Chine ne resteront pas une question nationale. Ils concernent le reste du monde, d'autant que les industriels occidentaux y jouent aussi un rôle. Quelques constats sont utiles pour cerner la question. La Chine est désormais le premier producteur d'oxyde de soufre et bientôt de dioxyde de carbone; elle domine le commerce illégal mondial de CFC (chlorofluorocarbones) – autant de substances destructrices de la couche d'ozone. En 2006, elle est arrivée en tête des pays émetteurs de CO<sub>2</sub> avec 6,2 milliards de tonnes, dont 550 millions pour la production de ciment, dépassant les émissions américaines. Ses poussières et polluants aériens se transportent vers l'est jusque vers l'Amérique du Nord.

La Chine est aujourd'hui le plus gros consommateur et producteur du monde de nombreuses matières premières. C'est le deuxième plus gros consommateur d'énergie primaire après les États-Unis et le premier producteur mondial de charbon, d'acier, de ciment et de dix types différents de métaux non ferreux. Son appétit grandissant entraîne une demande mondiale pour toutes les matières premières, du pétrole à l'acier en passant par le cuivre et l'aluminium. Ses importations forestières totales, en volume, sont pour leur part passées de 40 millions de mètres cubes en 1997 à 134 millions de mètres cubes en 2005. Ses importations agricoles sont aussi en expansion, de même que ses importations de coton, en provenance des États-Unis, qui ont augmenté de 700 %.

Dire que les activités commerciales en expansion de la Chine contribuent aux graves problèmes écologiques du pays relève donc de l'euphémisme. Les méthodes d'approvisionnement du marché et les conditions dans lesquelles les ressources sont obtenues par les entreprises chinoises sont fréquemment stigmatisées en raison de leurs impacts environnementaux. Ainsi, un rapport de Global Witness a révélé que 90 % du bois traversant le Yunnan chinois, en provenance de l'État de Kachin au Myanmar (Birmanie), était illégal. La Chine a signé un accord avec le Myanmar afin de mettre fin à ce commerce. Mais comment penser que cela suffira? Un accord similaire entre la Chine et



l'Indonésie a eu peu d'effets, d'après le ministère de l'Environnement indonésien. En réalité, le trafic de bois illégal entre l'Indonésie et la Chine est l'un des plus importants au monde. Ce ne sont là que quelques exemples des problèmes relatifs au commerce et à l'environnement auxquels la Chine fait face.

La Chine est devenue un paradis de la pollution – celle qu'elle produit et celle qu'elle importe. Des estimés informels émanant de source gouvernementale sont à l'effet que 90 % des déchets électroniques exportés vers l'Asie se retrouvent en Chine. Tous ces matériaux toxiques provenant des pays industrialisés ont bien évidemment des effets néfastes sur l'environnement et la santé des Chinois. Ils devraient être sévèrement réglementés. Mais le fait est qu'ils constituent aussi une source de richesse, fournissant des emplois, des matériaux, de l'énergie et une source de revenus pour plusieurs localités où la corruption règne. Cet exemple montre bien que les pays industriels ont souvent une responsabilité dans la situation environnementale qui prévaut en Chine et que le pays est souvent piégé par l'engrenage capitaliste dans lequel il a mis le pied et dont il n'arrive pas à contrôler tous les aspects et tous les acteurs.

## PRISE DE CONSCIENCE

Il reste que la Chine fait des efforts. En 2005, pour la première fois, le Conseil d'État chinois, dans sa « Décision sur la mise en place du concept scientifique de développement et de renforcement de la protection de l'environnement », a demandé qu'on porte une attention plus soutenue aux questions de commerce et d'environnement, y compris dans le cadre des négociations de l'Organisation mondiale du commerce. La Chine en est devenue membre en 2001, ce

qui accroît ses échanges internationaux. Le Conseil a demandé, entre autres, d'affiner les normes écologiques pour les produits exportés, les importations illégales de déchets et les espèces étrangères envahissantes. Depuis le sommet planétaire de Rio, en 1992, l'effort national s'est intensifié et depuis le tournant du siècle, un engagement financier plus important a été dégagé au profit de la protection et de la gestion de l'environnement. Il est prévu que ces dépenses atteindront un total de 243 milliards de dollars entre 2006 et 2010. La construction de la réserve naturelle de Sanjiangyuan, qui est d'une importance cruciale pour endiguer l'assèchement du château d'eau de la Chine – situé dans le plateau tibétain de Qinghai – représente l'un de ces investissements majeurs (904 millions de dollars, 7,5 milliards de yuans).

La déclaration du premier ministre Wen Jiabao, lors du 6<sup>e</sup> Congrès national de protection de l'environnement qui s'est tenu en avril 2006, a également été frappante: «Nous comprenons bien que la situation de l'environnement est sombre et compliquée». Il a proposé «trois transformations»: 1. L'environnement et la croissance économique devront être mis sur un pied d'égalité; 2. Les problèmes environnementaux doivent être considérés simultanément, et non après que la croissance économique a été atteinte; 3. Au lieu de se centrer sur les initiatives administratives, l'action environnementale devra être élargie, afin d'inclure des mesures juridiques, économiques, institutionnelles et autres.

Cette prise de conscience fait donc son chemin. Mais la route sera longue... Si le régime manifeste une application à produire lois et normes – par exemple la loi fixant un quota de production de 10% de l'électricité à partir d'énergies renouvelables d'ici à 2020 – il y a souvent un monde entre l'existence de règles et l'application efficace de celles-ci. Sans parler des pressions exercées par les industries nord-américaines ou européennes visant à faire tomber les règlements environnementaux mis en place.

Ainsi, les résultats s'avèrent décevants jusqu'à présent. Les objectifs environnementaux majeurs n'ont pas été atteints en Chine, car la question occupe davantage les sphères les plus élevées du gouvernement – comme l'Agence nationale de protection de l'environnement – tandis que la corruption mine les pouvoirs locaux qui protègent souvent les activités polluantes des grandes indus-

tries. Ainsi, les objectifs de réduction des principaux polluants n'ont pas été atteints au cours du 10<sup>e</sup> Plan quinquennal (2001-2005), alors que les objectifs économiques ont été dépassés. Cette tendance s'est poursuivie en 2006.

## RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE

Il est compréhensible que la Chine ait tous les regards rivés sur elle, d'autant qu'elle contribue maintenant au réchauffement climatique<sup>1</sup>. Mais il y a une injustice à la base puisque des pays riches, comme les États-Unis ou le Canada, qui portent une bien plus lourde responsabilité dans la crise du climat, affichent des bilans peu reluisants en matière environnementale alors qu'ils ont la capacité de faire mieux. C'est pourquoi la Chine a toujours exigé l'application du principe de la «responsabilité commune mais différenciée», affirmé dans la Convention des Nations unies sur les changements climatiques, visant à assurer une équité entre les pays.

Le défi de la Chine est colossal: se développer en assurant sa sécurité énergétique, tout en évitant de précipiter le réchauffement climatique. Pour y arriver, il faudra responsabiliser tous les investisseurs industriels et promouvoir une réglementation efficace. La Chine a également besoin des investissements de dépollution – relevant des mécanismes de développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto – que les industriels sont incités à faire dans les pays en développement, en échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre monnayables sur le futur marché international du carbone. Elle sollicite des financements et des transferts technologiques pour accéder aux technologies innovantes comme l'éolien ou le photovoltaïque, ce qu'elle a à nouveau demandé lors de la conférence de Bali en décembre dernier – mais pour cela, les industriels du Nord doivent accepter la levée de la propriété intellectuelle sur les technologies viables pour le climat.

Bref, la Chine tend la main pour se développer en augmentant les chances que cela ne se fasse pas au péril de l'humanité. Reste à voir si les décideurs politiques et du monde des affaires des grandes puissances sont capables d'agir de concert pour servir le bien commun. On peut malheureusement en douter. La question est aussi de savoir si le régime est capable de permettre l'émergence d'un mouvement écologiste au sein de la société civile – ce qu'il semble disposé à faire, les organismes se multipliant – alors qu'il freine et réprime le mouvement pour la démocratie. En attendant, la réponse est claire: le réchauffement climatique cause déjà des problèmes en Chine, qui sont source de déstabilisation politique; le manque de concertation autour des grands projets d'urbanisation et d'infrastructures, tels que le barrage des Trois Gorges, génèrent des conflits sociaux qui créent leur lot de laissés-pour-compte et de victimes d'une répression souvent brutale. ●

Margret Nielsen,  
2002

Les objectifs environnementaux n'ont pas été atteints en Chine, car la question occupe davantage les sphères les plus élevées du gouvernement tandis que la corruption mine les pouvoirs locaux.

1. À la conférence de Bali, la Chine a manifesté sa volonté de faire davantage dans la lutte contre le réchauffement climatique à partir de 2012.

# Révoltes dans les campagnes

Les conflits sociaux en milieu rural prennent de l'ampleur. Ils ont leur origine dans l'accaparement des terres arables à des fins industrielles, la taxation à outrance et l'appauvrissement croissant des paysans.

## NONG ZHU

L'auteur est professeur et chercheur à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société de l'Université du Québec

Le passage d'une économie planifiée à une économie de marché néolibérale, amorcé en Chine à la fin des années 1970, a occasionné des changements structurels très profonds à tous les niveaux. Avec ces restructurations sont apparus de nouveaux types d'affrontements sociaux, notamment en milieu rural. Selon des statistiques officielles, le nombre de « conflits sociaux graves » a augmenté de 9 000 à 32 000, de 1993 à 1999, et en 2005, ce chiffre s'est élevé à 87 000.

## LES NOUVEAUX CONFLITS

En comparaison avec ceux du passé, les conflits sociaux actuels en milieu rural présentent de nouvelles caractéristiques. D'abord, les incidents de type politique se sont multipliés. Avant le milieu des années 1990, il s'agissait surtout de combats à main armée entre paysans. La plupart des incidents avaient pour objet le partage de ressources naturelles et de biens publics, ou étaient liés à des contestations entre clans familiaux. À partir du milieu des années 1990, le nombre de ces rixes entre paysans a fortement diminué. En revanche, les affrontements opposant paysans et cadres locaux sont devenus de plus en plus fréquents.

Ensuite, les conflits sociaux en zones rurales ont changé de forme. Avant 1992, en général, les paysans défendaient leurs droits de façon sporadique avec des moyens dérisoires. Mais après 1998, les activités de résistance sont devenues beaucoup mieux organisées et de nouveaux leaders ont émergé. Ces représentants ou porte-parole sont souvent d'anciens cadres de village, des soldats démobilisés ou des retraités du gouvernement qui choisissent de vivre hors des villes. Ils forment le noyau des organisations « clandestines » visant à protéger les intérêts de la classe paysanne. Dotés de convictions politiques claires, ces organisateurs savent comment attiser l'insatisfaction des paysans et comment déjouer de manière légale les agences publiques à la base. Selon eux, les intérêts et les droits des paysans sont violés parce que les gouvernements locaux n'appliquent pas les lois et les politiques élaborées par le gouvernement central.

Les formes de résistance ont souvent recours aux lois mêmes de l'État pour arriver à leur but. Cela montre aussi une compréhension plus claire des droits et intérêts légitimes des citoyens.

Les plaignants sont devenus également plus audacieux et très visibles. Dans le passé, pour se plaindre de décisions injustes des instances locales, les paysans recouraient souvent à des réclamations écrites expédiées aux autorités supérieures ou encore refusaient de payer leurs impôts. Maintenant, ils choisissent plutôt la manifestation publique ou le sit-in aux portes de l'édifice du gouvernement local, ou bien ils érigent des barrages routiers ou bloquent la voie ferrée.

De plus, le champ des revendications s'est élargi. Auparavant elles se concentraient presque exclusivement sur l'allègement du lourd fardeau des impôts et des autres charges pesant sur le monde rural. La protection des droits de propriété de la terre devient également, ces dernières années, un enjeu important. La vague d'expropriations qui déferle depuis les années 1990 en Chine a fortement affecté les paysans. Les gouvernements locaux et les promoteurs réquisitionnent des terres contre des compensations dérisoires, pour ensuite les revendre avec grand profit à des entreprises commerciales.

Enfin, les affrontements entre paysans et forces de l'ordre – notamment dans les cas d'expropriation – sont devenus plus violents, surtout au fur et à mesure de l'intervention musclée de la police pour contraindre les paysans à se soumettre aux décisions des autorités locales.

## LE CLIVAGE ENTRE VILLES ET CAMPAGNES

Depuis les années 1990, la polarisation sociale s'est accentuée. D'un côté, s'est constituée une « alliance élitiste » : combinaison d'élites politiques (gouvernement), économiques (milieu des affaires) et intellectuelles (milieu académique et culturel), bénéficiant des principaux avantages issus du « miracle » économique récent. De l'autre, les aspirations des paysans et des ouvriers sont réprimées par des forces politiques puissantes et, de façon générale, ceux-ci sont exclus de la vie économique, politique et intellectuelle. Paysans et ouvriers sont de plus en plus marginalisés et deviennent progressivement des groupes socialement désavantagés. Ils n'ont pas, contrairement à l'alliance des élites, de représentations influentes qui pourraient défendre leurs intérêts dans la sphère politique formelle.

Pourquoi les conflits sont-ils maintenant plus fréquents et plus âpres? D'une part, les lourdes charges imposées de diverses façons aux paysans y sont pour beaucoup. En fait,

Après 1998, les activités de résistance sont devenues beaucoup mieux organisées et de nouveaux leaders ont émergé visant à protéger les intérêts de la classe paysanne.

ces divers impôts et taxes sont la principale source de revenus des pouvoirs locaux au niveau du district (*xian*) et des autres niveaux inférieurs. La décentralisation fiscale a renforcé les gouvernements locaux dans leur volonté d'augmenter les impôts. D'autant plus que leur pouvoir s'est accru avec les réformes de la sécurité sociale, de l'assurance santé et du logement. D'autre part, en raison du retard des réformes politiques, l'administration est devenue de plus en plus lourde. Lorsqu'ils font face à un déficit budgétaire, les pouvoirs locaux en rejettent souvent le fardeau sur les paysans et les entreprises rurales.

Ensuite, à partir des années 1980, l'influence politique et économique de l'État sur les zones rurales s'est affaiblie à la suite de la transition de l'économie planifiée vers l'économie de marché. Avant les réformes économiques de Deng Xiaoping, le contrôle de l'appareil central sur la campagne était complètement fondé sur la collectivisation rurale et les communes populaires. Les réformes des années 1980, marquant le retour à l'exploitation familiale des terres, ont mis fin au système des communes populaires et ont fourni aux agriculteurs une liberté beaucoup plus grande. Par contre, les nouveaux mécanismes de gestion n'ont pas été simultanément établis de façon complète. Des «vacuums institutionnels et légaux» sont apparus dans certains domaines, ce qui a conduit à la naissance d'organisations et de pouvoirs sociaux parallèles au pouvoir gouvernemental. Ces organisations, ouvertes ou clandestines, légales ou illégales, formelles ou informelles, incluent des «brigades d'autodéfense» (pour aider à assurer l'ordre public), des équipes d'entraide de production, des organisations basées sur des clans et des sociétés secrètes. Certaines d'entre elles font double emploi avec les pouvoirs politiques locaux. D'autres portent des caractéristiques qui les font ressembler aux «sociétés noires» typiques du crime organisé chinois. Tout cela conduit inévitablement à des conflits et renforce l'instabilité sociale.

Enfin, la répartition inégale des richesses entre zones urbaines et zones rurales représente un problème majeur. Les réformes ont amélioré l'efficacité économique, mais elles ont provoqué un accroissement des inégalités de revenus, ce qui a renforcé les tensions sociales. Par rapport à de nombreux pays, la Chine subit actuellement l'inégalité sociale la plus importante. Dans la société chinoise d'aujourd'hui, les conflits majeurs opposent généralement les zones rurales (soit les deux tiers de la population) aux zones urbaines. En fait, depuis les années 1980, l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs a été beaucoup plus lente que celle des citadins.

Étant donné l'écart significatif entre les zones urbaines et rurales, la propension des paysans à quitter l'agriculture demeure forte. Pourtant, à cause de la segmentation du marché du travail dans les villes, les migrants ruraux ne peuvent y espérer, la plupart du temps, que des travaux manuels, caractérisés par une longue journée de travail dans de mauvaises conditions, en échange d'un bas salaire souvent retenu par l'employeur, aggravant l'inégalité et la pauvreté urbaine. Côté campagne, l'inégalité entre les revenus s'est considérablement accrue depuis la mise en



place des réformes économiques. Selon certaines études<sup>1</sup>, ce qui expliquerait ce phénomène serait la répartition inégale entre les ménages ruraux des revenus provenant d'activités non agricoles – seule une petite partie de ruraux, souvent déjà riches, y participant. La répartition des revenus agricoles reste, quant à elle, relativement égalitaire, la terre étant allouée à l'ensemble des paysans en fonction de la taille du ménage. Par ailleurs, tout en améliorant de façon générale le niveau de vie des ruraux, la migration vers les villes et la participation aux activités non agricoles rurales accroîtraient la disparité des revenus.

La Chine de 2008 se trouve dans une phase de transformation sans précédent dans l'histoire moderne. Sa croissance économique s'accompagne de problèmes d'inégalités et de déséquilibres sociaux qui remettent en cause le modèle de développement de cet immense pays de 1,3 milliard d'habitants. La solution à ces problèmes et aux conflits qu'ils génèrent passe, à court terme, par l'élaboration de nouveaux mécanismes de solidarité, des politiques de redistribution des richesses et la mise en place d'une forme de filet social pour les plus marginalisés. Sans quoi, les conflits sociaux risquent de s'envenimer. ●

Margret Nielsen,  
2002

1. Voir A. R. Khan, C. Risin, *Inequality and Poverty in China in the Age of Globalization*, New York, Oxford University Press, 2001.

# La dure réalité des travailleurs

## Entrevue avec Han Dongfang

Après son engagement dans les manifestations de la place Tiananmen en 1989 – qui lui valut 22 mois de prison – Han Dongfang est devenu un défenseur des droits de la personne en Chine. Il dirige aujourd'hui le China Labour Bulletin, une organisation basée à Hong Kong qui soutient le syndicalisme indépendant et le respect des droits des travailleurs (voir : <<http://iso.clb.org.hk/en>>). Nous l'avons rencontré à Montréal, en février 2007, alors qu'il était conférencier invité dans le cadre d'un événement organisé conjointement par le Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal, le Centre d'études de l'Asie de l'Est et le Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail.

**Relations:** En Occident, nous connaissons très peu l'état du marché du travail en Chine. Pouvez-vous nous parler des conditions réelles des travailleurs?

**Han Dongfang:** La population chinoise active comprend 760 millions de travailleurs. Parmi eux, 200 millions sont des migrants venus des campagnes. Le taux de chômage s'établit à 4,1 %. Les salaires et les conditions de travail varient d'une région à l'autre. Depuis 2004, il existe un salaire mensuel minimum – fixé dans chaque région selon des critères tels que les taux de chômage ou de croissance économique locaux. Ce salaire n'est donc pas uniforme. Il s'élève à 810 yuans à Shenzhen, à 780 yuans à Guangzhou (anciennement Canton), à 750 yuans à Shanghai ou encore à 650 yuans à Dalian. À Beijing, la capitale chinoise, il n'atteint que 640 yuans<sup>1</sup>.

Si l'on exclut le secteur de la fonction publique, qui demeure le principal employeur, le marché du travail chinois regroupe trois types d'entreprises: les entreprises publiques, les entreprises récemment privatisées et les entreprises étrangères – ces deux dernières étant de plus en plus nombreuses. À l'intérieur du pays, il y a surtout des entreprises d'État en voie de privatisation, alors que sur la côte on constate un mélange entre les entreprises privées étrangères et les entreprises chinoises.

Les problèmes rencontrés par les travailleurs, tant dans les entreprises privées chinoises qu'étrangères, sont les mêmes. Ces dernières doivent toutefois affronter des campagnes internationales portant sur leur « responsabilité sociale » et leur respect des codes d'éthique. Plusieurs font l'objet de pressions de l'opinion publique – par exemple, des campagnes de boycott dans leur pays d'origine. Certaines subissent les conséquences d'une « mauvaise image ». Elles sont alors parfois contraintes de corriger le tir.

En revanche, pour les entreprises privées chinoises, rien de tel. Les patrons sont souvent les anciens dirigeants des entreprises publiques qu'ils ont acquises pour une bouchée de pain. Ils connaissent les rouages du pouvoir et leurs liens avec les autorités locales sont solides. Ils n'ont pas peur des autorités et savent qu'ils peuvent pratiquement faire tout ce qu'ils veulent. S'ils ne respectent pas les lois, il n'y a pas de médias ou d'ONG pour faire pression ou les dénoncer. Personne ne peut les contraindre à respecter un code de conduite. Ils imposent impunément de longues heures de travail et de mauvaises conditions à leurs travailleurs. Ils ne remplissent pas leurs obligations légales en matière d'avantages sociaux comme la retraite, l'assurance-maladie, etc. Dans ces entreprises privatisées, les femmes sont souvent les premières congédiées.

En dressant ce portrait, je ne veux aucunement prétendre que les entreprises étrangères offrent de meilleures conditions. Leur premier objectif est de faire des profits. Ces entreprises investissent en Chine parce que la main-d'œuvre y est à bon marché et que les travailleurs chinois sont dociles. Ceux-ci ne possèdent pas d'organisation collective pour se défendre et le gouvernement ne les protège pas lorsqu'ils se plaignent d'abus et du non-respect des lois chinoises. Mais, comme je le mentionnais précédemment, il y a au moins la possibilité d'exercer des pressions internationales sur les entreprises étrangères.

Une véritable protection des travailleurs passerait évidemment par leur capacité de s'organiser librement et solidairement. Toutefois, la lutte des travailleurs chinois pour leurs droits implique aussi que les entreprises étrangères – canadiennes ou autres – venues s'installer en Chine respectent les lois. C'est là un minimum. Si des pressions arrivent à forcer ces entreprises à le faire, cela pourrait avoir un effet d'entraînement sur l'ensemble des entreprises chinoises qui ne respectent pas les lois du pays sans que cela n'entraîne pour elles de conséquences.

1. Le yuan vaut environ 0,14 dollar canadien.

Les patrons sont souvent les anciens dirigeants des entreprises publiques. Ils n'ont pas peur des autorités et savent qu'ils peuvent pratiquement faire tout ce qu'ils veulent.



**Rel. :** Pouvez-vous nous donner un aperçu de ces lois et de leur non-respect?

**H. D. :** Depuis les années 1990, la législation en matière de droit du travail s'est beaucoup développée. Toutefois, il y a un fossé immense entre ce qu'elle préconise et son application. Elle reste trop souvent lettre morte ou, en raison de la grande liberté des autorités locales, elle est appliquée de façon aléatoire. Étant donc souvent caduque, elle ne modifie aucunement le fonctionnement social et politique du système chinois.

Il existe de grandes lignes directrices, comme par exemple l'établissement d'un contrat de travail qui doit contenir, entre autres, des clauses concernant sa durée, une description des tâches du salarié, les conditions, la rémunération, le versement des cotisations sociales, etc. En pratique, les entreprises se contentent souvent d'ententes verbales. Il en va de même pour les horaires qui, en principe, ne doivent pas dépasser 44 heures par semaine. Toute heure supplémentaire devrait être payée plus chère, mais c'est rarement le cas.

Il y a un régime de santé et de sécurité au travail en Chine, mais les patrons n'y contribuent souvent pas – même s'ils y sont obligés par la loi. Les travailleurs paient leur part, mais l'argent est accaparé par des fonctionnaires corrompus. Le gouvernement ne vérifie pas les contributions et la caisse est vide. Au moment où ils en ont besoin, les travailleurs se retrouvent donc devant rien. Quand surviennent des accidents de travail ou des maladies industrielles, il y a souvent collusion entre les patrons et les autorités locales qui produisent de faux diagnostics ou

retardent le processus de plaintes, rendant les contestations difficiles. Les tribunaux refusent alors les causes.

En outre, la loi prévoit des congés fériés payés et, pour les travailleuses, des congés de maternité. Or, dans les entreprises privées, ces dernières perdent souvent leur emploi à cause d'une grossesse. Les employeurs sont aussi tenus d'offrir des services de garde. Mais la majorité ne le fait pas. Et lorsqu'il y avait une garderie dans une entreprise avant sa privatisation, elle a souvent été abandonnée par les nouveaux propriétaires.

**Rel. :** En 2006, la Fédération des syndicats de Chine a mobilisé des travailleurs dans le but de syndicaliser des magasins Wal-Mart. Que s'est-il passé?

**H.D. :** La saga de la syndicalisation de Wal-Mart est une immense farce, un spectacle visant à redorer l'image du syndicat officiel: la All China Federation Trade Union (ACFTU). Il faut savoir que Wal-Mart est implanté en Chine depuis 1996 et emploie 30 000 personnes. Dès le départ, l'ACFTU a demandé la mise en place d'un syndicat mais les patrons de l'entreprise ont refusé. Pourtant, les dirigeants de Wal-Mart auraient eu tout intérêt à les laisser faire, car l'ACFTU est un syndicat d'apparat. Les syndicats locaux qui lui sont affiliés réclament rarement des augmentations de salaire ou de meilleures conditions de travail. D'ailleurs, ils sont souvent dirigés par une personne issue de la direction même de l'entreprise – le responsable des ressources humaines par exemple. L'ACFTU a menacé Wal-Mart de poursuites, sans jamais passer aux actes.

Margret Nielsen,  
2003

Cependant, en 2005, un rapport déposé au Congrès national du peuple chinois portant sur le respect de la législation en Chine affirmait que les lois du travail étaient fortement bafouées. Cela a créé un scandale et forcé l'ACFTU à réagir. Rapidement, elle a envoyé des représentants dans la province de Fujian, dans le sud-est du pays. Ils ont recruté une vingtaine d'employés du Wal-Mart de Quanzhou et les ont syndiqués. À ce jour, 47 des 59 magasins de la chaîne en Chine sont syndiqués.

Dans les faits, l'ACFTU est le relais du Parti communiste au sein des entreprises. La principale fonction de ces syndicats officiels consiste à contrôler les travailleurs et à « engraisser » leurs dirigeants syndicaux qui perçoivent 2 % de la masse salariale. Pour eux, comme pour le Parti communiste, leur présence dans les firmes étrangères est un enjeu essentiel pour conserver le contrôle de la situation. D'ailleurs, l'ACFTU réclame une loi pour rendre cette présence obligatoire. La Chine interdit en revanche toute organisation de travailleurs en dehors de ce cadre. Il y a à peine 2 % des syndicats qui sont indépendants – et donc illégaux – en Chine. Les dirigeants des véritables mouvements de travailleurs ne finissent pas à la tête de l'ACFTU. Ils se retrouvent plutôt en prison, en exil ou bien ils se cachent.

**Rel. :** Nous entendons régulièrement parler de grèves spontanées et de manifestations d'insatisfaction envers le gouvernement chinois. Qu'en est-il vraiment et est-ce que ces actions ont un impact ?

**H. D. :** Chaque semaine apporte effectivement son lot de grèves spontanées ou d'émeutes occasionnelles, dénonçant les mauvaises conditions de vie, les salaires impayés ou les dangers auxquels sont exposés les travailleurs. Des années 1990 à aujourd'hui, différents enjeux – variant selon

Dans notre organisation, nous embauchons des juristes qui montent des dossiers. En cour, nous gagnons la moitié de nos causes – ce qui n'est pas si mal !

le contexte et la période – ont alimenté ces phénomènes au sein des entreprises privatisées ou étrangères.

Dans les entreprises privatisées, la colère des travailleurs est une réaction à la tricherie des dirigeants. Ils réclament simplement leur dû. Dans le processus de privatisation, les autorités locales offrent régulièrement aux travailleurs de faibles compensations (environ 100 dollars canadiens par année d'ancienneté) pour qu'ils acceptent de quitter leur emploi. Ils leur font croire que s'ils n'acceptent pas ces offres, ils n'auront rien. Il s'agit de menaces à peine voilées. Comme les travailleurs ne sont pas organisés, ils acceptent. Et ils perdent tout : rentes de retraite, logements, avantages sociaux, etc. Après un ou deux ans, ils constatent souvent que les anciens dirigeants de ces usines étaient les nouveaux propriétaires. Cela les met en fureur évidemment. Ils descendent dans la rue,

bloquent les accès aux usines et arrêtent la chaîne de production.

Dans les entreprises étrangères, c'est une autre histoire. Il s'agit surtout de grèves spontanées pour récupérer les salaires impayés. Il y en a eu beaucoup à la fin des années 1990 et il y en a encore aujourd'hui. Des propriétaires ne paient pas leurs employés durant plusieurs mois et s'enfuient parce que le déficit de l'entreprise est trop grand. Les travailleurs se présentent un matin et, pas de patrons ; l'usine est vide. Ils interpellent le gouvernement, mais il ne fait rien car les dirigeants sont retournés dans leur pays.

La sécurité est aussi un enjeu, car on utilise beaucoup de produits toxiques et chimiques dans les entreprises. Or, lorsque les travailleurs tombent malades à cause de ces produits, ils sont congédiés. Conscients de ces dangers, ils protestent et demandent au gouvernement de prendre ses responsabilités. Lorsque celui-ci ne fait rien, ils réagissent.

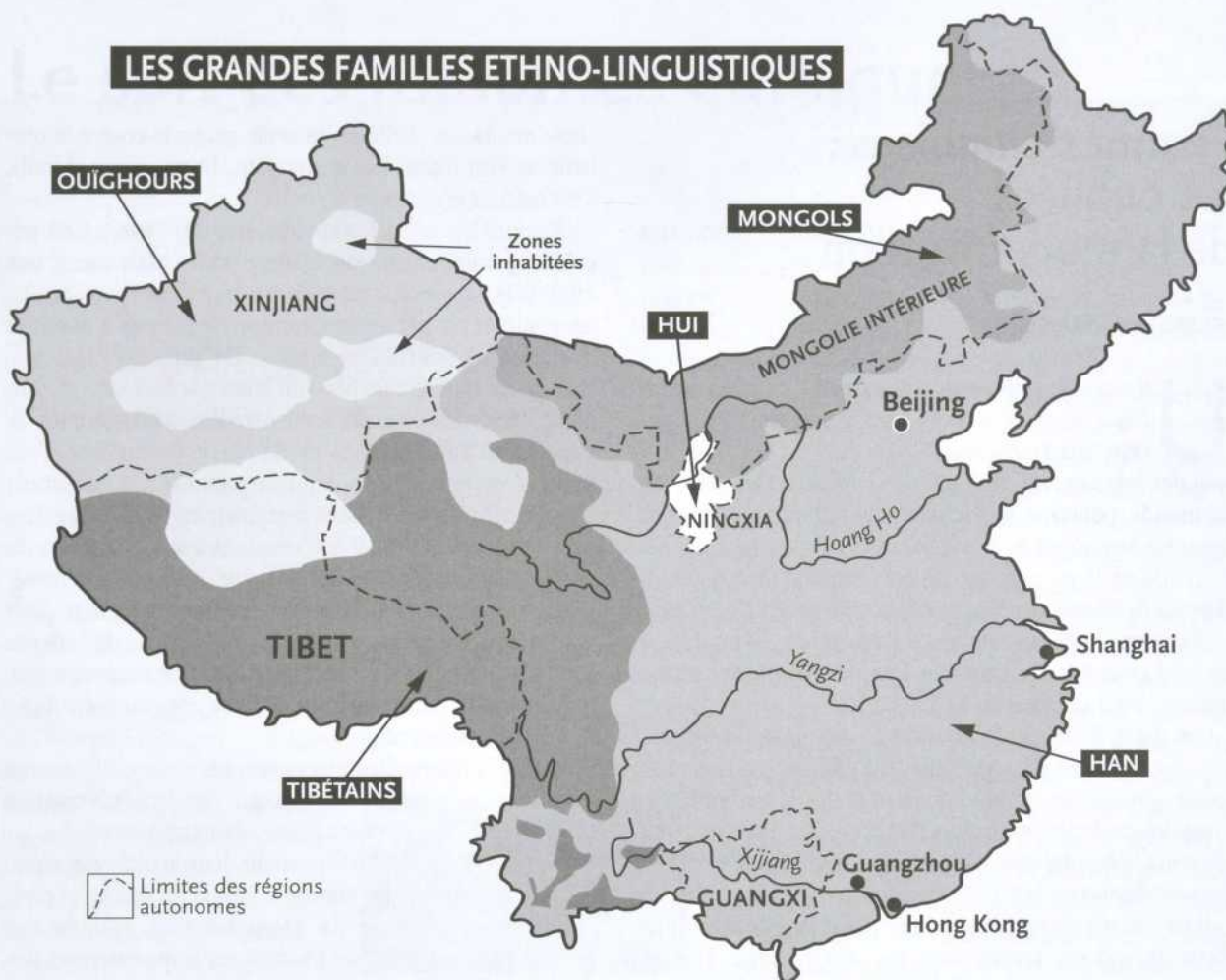
Habituellement, les travailleurs chinois ont peur de protester. S'ils prennent la rue, c'est qu'ils n'ont vraiment plus rien à perdre. Le gouvernement arrête alors un certain nombre de responsables et les emprisonne quelques jours, voire quelques semaines. Mais, comme il veut garder la face, il fait des pressions discrètes auprès des dirigeants des entreprises pour qu'ils dédommagent les travailleurs. Le gouvernement accepte toutefois difficilement de faire des compromis. Il ne veut pas de précédent ni encourager les travailleurs à protester ou à le critiquer. Les quelques gains se font donc au prix de l'emprisonnement des meneurs.

**Rel. :** Pouvez-vous nous parler de luttes importantes menées par les travailleurs ?

**H. D. :** Le gisement de pétrole Daqing et l'usine de Liaoyang ont été les cas les plus médiatisés. En mars 2002, 50 000 ouvriers du gisement de pétrole Daqing ont protesté plusieurs jours contre la réduction d'emplois dans le cadre d'une importante restructuration. Plus tôt, en 2001, une usine de métal située à Liaoyang (nord-est) a fait faillite. Les

Le 1<sup>er</sup> janvier dernier, une nouvelle législation du travail est entrée en vigueur en Chine. Elle unifie l'ensemble des lois du travail. Elle touche tous les employeurs (entreprises chinoises ou étrangères). Elle demande que chaque travailleur soit pourvu d'un contrat écrit. Elle impose également aux patrons de garder à jour un livret des employés qui stipule l'ensemble des règles liées au recrutement, à l'emploi et au licenciement au sein de l'entreprise. Elle réaffirme la possibilité, pour les employés, de poursuivre en justice leurs employeurs et de demander des dommages et intérêts. Le China Labour Bulletin reconnaît que cette nouvelle législation définit encore mieux et renforce, en principe, les droits des travailleurs chinois. Il déplore toutefois que ces derniers ne jouissent pas de moyens collectifs pour se faire respecter. Ainsi, dans les faits, la nouvelle législation risque d'être violée ou ignorée comme l'ont été les lois antérieures.

## LES GRANDES FAMILLES ETHNO-LINGUISTIQUES



dirigeants avaient pillé l'entreprise publique. Les ouvriers sont descendus dans les rues pour protester et réclamer leurs salaires.

Tandis que le cas Daqing était symbolique par le nombre de protestataires et à cause de sa revendication pour des syndicats indépendants, celui de Liaoyang était un exemple de solidarité – car il y avait un désir d'établir des liens avec d'autres ouvriers pour contrer la vague de privatisations. Dans les deux cas, il y a eu répression par les autorités et les chefs ont été condamnés à des emprisonnements de plusieurs années.

**Rel. :** Quelles formes prendront vos prochaines luttes et quels en seront les enjeux?

**H. D. :** Si la colère des travailleurs s'exprime de plus en plus dans la rue, cela est une avancée. C'est toutefois insuffisant. Le gouvernement est puissant et omniprésent. Les confrontations finiront par saper les énergies des travailleurs et elles ne régleront pas nécessairement les problèmes. La grève et les manifestations sont des outils, mais la négociation doit être privilégiée.

Dans notre organisation, nous embauchons des juristes qui montent des dossiers. En cour, nous gagnons la moitié de nos causes – ce qui n'est pas si mal! L'an dernier, par exemple, nous avons gagné une cause pour 11 travailleurs du secteur de la joaillerie atteints de silicose et qui ont été

congrédiés sans compensation. La cour a obligé l'employeur à verser une somme équivalente à environ 5000 dollars canadiens à une des victimes – ce qui est beaucoup pour un travailleur chinois. Mais ce qui est encore plus intéressant, ce sont les retombées de ces jugements. Nous publions des rapports qui les font connaître et qui permettent de faire de la prévention. Nous informons le plus de monde possible: le gouvernement, les travailleurs, les patrons, les médias. Notre approche est « civile ». Nous ne sommes pas un ennemi du gouvernement. Il ne s'agit pas de le critiquer pour le plaisir de le faire. Nous présentons les faits et demandons justice. Nous voulons que les gens négocient pour le mieux-être de tous. Nous cherchons un développement juste, harmonieux et durable pour la société, pour la nation, pour les travailleurs et pour l'usine.

Nous ne pouvons pas nous attaquer à tous les dossiers. La Chine est un grand pays et elle fait face à divers problèmes. Nous nous occupons de quelques cas et espérons que ceux-ci permettront de faire bouger les choses. Des ONG et des syndicats de partout dans le monde nous soutiennent par des campagnes et du financement. Ce soutien nous permet de remettre en question le fonctionnement du système, de publier des rapports et d'informer les travailleurs afin de les aider à mieux se faire respecter. ●

ENTREVUE RÉALISÉE PAR LOUISE DIONNE

## Femmes chinoises : les oubliées de la modernisation

ISABELLE ATTANÉ

Un milliard trois cents millions de Chinois aujourd'hui, c'est 20% de la population mondiale. De cette masse colossale, plus de six cents millions sont des femmes : *un peu moins* de la moitié. Dans le reste du monde, pourtant, lorsqu'une attention comparable est accordée aux hommes et aux femmes, c'est *un peu plus* de la moitié de la population qui est féminine. Avortements sélectifs de filles et surmortalité féminine anormale, en particulier dans la petite enfance, sont à l'origine d'un déficit féminin croissant qui constitue l'un des défis les plus importants pour la Chine du XXI<sup>e</sup> siècle.

En dépit de la modernisation économique, la femme chinoise reste en effet « inférieure à l'homme » dans une société profondément patriarcale et toujours très attachée à une descendance masculine. En Chine, une fille n'est chez ses parents que de passage car, à son mariage, elle partira pour se dévouer à la famille de son mari. Dès lors, elle ne doit plus rien à ses propres parents, pas même de s'occuper d'eux quand ils seront devenus vieux. Cette charge incombe aux fils et aux belles-filles. Dans les campagnes, on sait qu'il faut « élever un fils pour préparer sa vieillesse », puisqu'on ne touchera jamais aucune pension de retraite. Pour des centaines de millions de paysans, un fils est la

seule assurance vieillesse, la seule garantie contre la maladie ou l'invalidité. Élever une fille, dit un dicton chinois, c'est cultiver le champ d'un autre.

Aujourd'hui encore, « la naissance d'un garçon est accueillie par des cris de joie et des pétards. Mais quand une fille voit le jour, les voisins se contentent de ne rien dire ». La superstition pousse encore nombre de parents à nommer leur fillette Laidi (littéralement : « Un garçon va suivre »), Pandi (« En espérant un fils ») ou Zhaodi (« Apporte-nous un fils »)... En outre, cette préférence traditionnelle pour les fils est aujourd'hui exacerbée par la baisse du nombre d'enfants. Alors, quand la politique de contrôle des naissances n'autorise qu'un seul enfant, deux au maximum, et que l'on veut à tout prix un fils, il faut empêcher, dans la mesure du possible, la naissance d'une fille (par un avortement sélectif) ou, quand elle survient néanmoins, tout faire pour qu'elle ne prive pas ses parents d'un fils. On ne déclare pas cette fille à l'état civil. On la cache ou, dans les cas extrêmes, plus ou moins consciemment, on la néglige au point d'entraîner son décès prématuré.

Mais ces discriminations envers les femmes dépassent le cadre strictement démographique. Car depuis la mort de Mao, en 1976, le vœu d'une Chine égalitaire, l'espoir que les femmes puissent enfin « soutenir leur moitié de ciel », compter autant que les hommes dans la société, n'est plus. Les réformes engagées par Deng Xiaoping, à la fin des années 1970, ont ébranlé les maigres acquis sociaux des décennies passées; les inégalités sociales se creusent depuis dans le pays, et les femmes figurent au nombre des laissés-pour-compte de cette société post-maoïste. À plus d'un titre, la femme a même vu son statut régresser. Elle a été forcée de renouer avec des pratiques dont elle fut victime pendant des siècles, à l'époque impériale : infanticide (remplacé aujourd'hui par les avortements sélectifs de filles), prostitution, trafic, vente d'épouses, adultère, suicide... Elle y a aussi perdu dans son intimité profonde de mère, privée de la possibilité d'enfanter à son gré par une politique de contrôle des naissances toujours très coercitive. Dans le monde du travail, elle n'est pas non plus à l'honneur. Avec les réformes économiques, en effet, de nouvelles rivalités surgissent entre hommes et femmes sur le marché du travail. Un chômage plus fréquent que chez les hommes, des qualifications insuffisantes et des discriminations dans l'accès à l'emploi rendent sa situation souvent précaire.

Certes, une fois le bilan fait des avancées et des reculs, la Chinoise d'aujourd'hui est bien mieux considérée que la Chinoise de l'époque impériale et demeure malgré tout mieux lotie que la plupart des femmes à travers le monde en développement, y compris en Asie. Pourtant, ce que la condition féminine a gagné des réformes n'est guère à la hauteur de ce que les formidables progrès économiques de la Chine pouvaient laisser espérer.

L'auteure, démographe, sinologue et chargée de recherches à l'Institut national d'études démographiques de Paris, a publié *Une Chine sans femmes?* (Perrin, 2005)

Margret Nielsen, 2003



# Le sort des minorités ethniques

Au cours des dernières décennies, les autorités chinoises ont oscillé entre une vision d'assimilation et de tolérance face au pluralisme ethnique. Les minorités peuvent faire valoir leurs traits distinctifs à condition qu'elles ne remettent pas en cause l'unité et la stabilité du pays.

**MARIJO DEMERS**

Souvent perçue comme un bloc monolithique, la République populaire de Chine n'en demeure pas moins un amalgame de 55 « minorités nationales » (*minzu*), officiellement reconnues par le régime, en plus de l'ethnie han, majoritaire dans le pays. D'une part, les Han représentent une écrasante majorité, formant un peu plus de 90 % de la population et dominant démographiquement les centres nerveux du pays, souvent situés à l'Est, près des zones côtières. D'autre part, les différents groupes ethniques minoritaires totalisent 123 millions de personnes – un chiffre qui dépasse largement la population totale de pays comme la France, le Canada ou l'Allemagne. Ces minorités habitent de vastes portions du territoire national – régions la plupart du temps excentrées, limitrophes aux puissances voisines que sont l'Inde, le Pakistan et la Russie.

En fait, la reconnaissance de ces groupes ethniques minoritaires par le régime communiste chinois s'est inspirée des méthodes soviétiques d'enquête ethnographique et de recensement. Ainsi, les classifications de cette liste d'une cinquantaine de minorités peuvent sembler artificielles. On y retrouve des groupes numériquement importants, comptant quelques millions d'individus et historiquement distincts du monde han (Mongols, Coréens, Tibétains, Ouïghours); des minorités dépeintes comme « homogènes », aux réalités linguistiques et culturelles pourtant plurielles (notamment les Miao, les Dong et les Naxi); d'autres encore dont on peine à distinguer les contours et les particularités. Exemple de ce dernier cas: les Hui, quatrième groupe ethnique minoritaire en importance et de confession musulmane, dont il est difficile de cerner – mis à part leur appartenance religieuse – les marqueurs identitaires qui feraient saillir leur particularité. Il en va de même pour les Mandchous qui, historiquement, ont bel et bien formé un ensemble distinct, mais qui aujourd'hui ont été assimilés à la culture han.

La politique nationale envers les minorités ethniques vise clairement à les fondre en une Chine unitaire.

## UNE POLITIQUE DES MINORITÉS

Depuis l'avènement au pouvoir du Parti communiste chinois (PCC), en 1949, l'idée maîtresse quant à la question des minorités nationales est restée la même: ces dernières reçoivent une certaine reconnaissance étatique et un traitement particulier tout en étant rattachées au pouvoir central – donc sans aucune possibilité de s'en affranchir et à mille lieues d'une logique d'autodétermination. La politique nationale envers les minorités ethniques vise clairement à les fondre en une Chine unitaire.

Ainsi, au cours des dernières décennies, Beijing a oscillé entre une vision d'assimilation et de tolérance face au pluralisme ethnique. Au départ, le PCC y est allé de mesures très lénifiantes envers les minorités nationales, jugeant qu'elles devaient bénéficier de plus de temps que leurs compatriotes han pour s'ajuster et mettre en place les réformes draconiennes du nouveau régime. Par exemple, durant leur première décennie au pouvoir, les communistes n'ont introduit aucune réforme agraire au Tibet et dans les régions avoisinantes. Pourtant, la loi très radicale touchant la propriété foncière agricole chamboulait alors le reste du pays. En outre, les leaders nationaux, par le biais de la rhétorique officielle du PCC, dénonçaient publiquement l'ethnocentrisme de la majorité que l'on taxait de « chauvinisme han ». Toutefois, à partir de 1958 – lorsque la Chine a entamé son Grand Bond en avant et jusqu'à la fin de la décennie 1970, avec la mort de Mao Zedong – les politiques plus clémentes envers les minorités nationales ont été mises en sourdine.

Puis, au début des années 1980, le pendule oscille de nouveau. Alors que sous le Grand Timonier on avait voulu créer une identité commune et unitaire à travers les différentes nationalités en Chine, l'arrivée à la tête du Parti de Deng Xiaoping, suivi par Jiang Zemin, remet en selle une vision plus accommodante de la diversité ethnique. Cette vision était presque exclusivement centrée autour de l'idée du développement et, surtout, du rattrapage socio-économique des minorités nationales – principalement concentrées dans les provinces pauvres et défavorisées de l'ouest du pays. Ces minorités étaient vues comme très en retard en comparaison avec la croissance phénoménale de la Chine côtière où les Han sont majoritaires.

Cette sensibilité retrouvée face aux minorités ethniques se perçoit aussi à divers échelons politiques. L'État chinois tente alors d'offrir une place plus importante à des représentants des différentes nationalités, ce qui se reflète notamment dans la nomination des délégués qui siègent au Congrès national du peuple et aussi chez les cadres œuvrant au niveau municipal ou régional. Beijing cherche aussi à dynamiser l'apport des citoyens issus des minorités

L'auteure est doctorante à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa

à l'appareil gouvernemental, ce qui ne se fait pas sans difficulté. Ces mêmes citoyens boudent en masse les élections municipales et décodent l'ouverture relative du régime quant à la question des « nationalités » comme une relégitimation des élites traditionnelles conspuées durant la période maoïste.

À l'ère post-maoïste, l'État chinois renoue avec des pratiques plus accommodantes envers ses minorités en introduisant des traitements préférentiels qui leur sont destinés : mise en application

laxiste de la politique des naissances dite « d'un enfant par famille »<sup>1</sup>, réduction ou exemption de taxes, mesures spéciales d'appui à l'entrepreneuriat, accès prioritaire à l'éducation supérieure et programmes visant la sauvegarde et la promotion de la culture des minorités ethniques (langue, musique, folklore, littérature). Ces traitements préférentiels entraînent des milliers de Chinois (issus ou non de minorités ethniques) à se découvrir des « filiations minoritaires » pour bénéficier de ces programmes avantageux.

Malgré la dénégation officielle quant à la supposée supériorité han, cette dernière est enseignée, transmise et surtout intériorisée par les minorités ethniques elles-mêmes.

Ce retour à des pratiques plus conciliantes de la part du pouvoir central ne doit pas faire perdre de vue l'attitude très paternaliste de Beijing face aux 55 groupes ethniques minoritaires : il s'agit en fait d'une politique de la carotte et du bâton. Cela se reflète d'ailleurs très bien dans les espaces religieux et culturels alloués aux minorités nationales qui demeurent à la merci de l'humeur des autorités officielles. Ces minorités peuvent faire valoir leurs traits distinctifs à condition qu'elles ne remettent pas en cause l'unité et la stabilité politiques du pays.

#### CIToyENS DE SECONDE CLASSE

Malgré la dénégation officielle quant à la supposée supériorité han, cette dernière est enseignée, transmise et surtout intériorisée par les minorités ethniques elles-mêmes, notamment par les cohortes d'élèves qui fréquentent le système public d'éducation. Sur le plan national, le discours populaire – et quelques fois « scientifique » – représente ces minorités comme intrinsèquement « arriérées » et « barbares », bénéficiant de la « mission civilisatrice » de la majorité qui apporte technologie et modernité *chinoises*, c'est-à-dire han. En outre, le « revivalisme » des cultures minoritaires, cautionné par les

## Le Tibet : région autonome ou pays indépendant?

MARIJO DEMERS

Depuis le 10 mars dernier, la région autonome du Tibet et une partie des provinces avoisinantes du Gansu, du Qinghai et du Sichuan se sont embrasées. Ces régions – qui forment une zone ethnolinguistique tibétaine – sont le théâtre d'affrontements entre, d'un côté, la police et l'armée chinoises et, de l'autre, le peuple tibétain. Par milliers, moines, nonnes et laïcs se battent bec et ongles pour le retour du dalaï-lama en terre natale, l'indépendance du pays et le respect des droits humains en territoire chinois. Qu'est-ce qui explique cette explosion ethnonationaliste? Qu'est-ce qui pousse la Chine à maintenir une politique si inflexible à l'égard des revendications tibétaines?

La Chine impériale avait établi une relation particulière avec le Tibet. L'Empire du Milieu agissait à titre de protecteur militaire et le Pays des Neiges incarnait le bienveillant patron spirituel. À travers cet arrangement singulier, aucun État n'était subordonné à l'autre, sans logique de vassalité, quoi qu'en disent aujourd'hui certains tenants d'un révisionnisme historique. Il s'agissait plutôt d'un système de réciprocité qui se jouait aux niveaux spirituel et temporel.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la déliquescence de la dynastie des Qing accélère la rupture entre Beijing et Lhasa et sonne

le glas du système de réciprocité entre les deux pays. Le régime théocratique tibétain, personnifié par le 13<sup>e</sup> dalaï-lama, Thubten Gyatso, coupe les ponts. Il s'ensuit une période d'indépendance *de facto* du Tibet, du début des années 1900 jusqu'en 1950 – intervalle reconnu par les juristes onusiens et le droit international en général. En Chine, l'ère républicaine est synonyme de chaos. Les seigneurs de guerre et les puissances occidentales démembrent le territoire; le pays est à bout de souffle. De fait, cela laisse les coudées franches au 13<sup>e</sup> dalaï-lama. C'est sous son règne que l'on assiste à l'épanouissement de l'État tibétain : adoption du drapeau national (symbolisé par deux lions des neiges), création d'un hymne national, refonte de l'armée tibétaine sur le modèle britannique, mise sur pied du système postal, circulation du *srang* (la devise frappée à Lhasa) et, finalement, l'établissement de relations diplomatiques avec quelques pays étrangers. En 1949, l'arrivée de Mao Zedong à la tête de la République populaire de Chine signe la fin d'une politique de laissez-faire et d'incurie quant à la question tibétaine. Dorénavant, le territoire tibétain en entier, soit les provinces de l'U-Tsang, du Kham et de l'Amdo seront parties intégrantes du nouvel État communiste qui annexe le Pays des Neiges.

Pourquoi cette mainmise sur le Tibet? Depuis longtemps, le Parti communiste chinois considère le Tibet comme sa chasse-gardée et la rhétorique officielle à ce sujet n'a pas changé d'un iota au cours des années : ce territoire est toujours demeuré dans l'orbite chinoise et il est indissociable de la mère-patrie. Au-delà du discours, certains



autorités chinoises, est focalisé sur un seul aspect: le développement du tourisme intérieur et international. C'est ainsi qu'une cinquantaine de minorités sont prêtes à être rangées au musée et dans des parcs thématiques destinés aux touristes. Cette «folklorisation» des groupes ethniques

facteurs expliquent la fin de non-recevoir du régime à l'égard des aspirations du peuple tibétain. Au cours de son histoire, la Chine a souvent pratiqué une politique expansionniste; faire main basse sur une zone tampon comme le Tibet, qui domine stratégiquement des puissances comme l'Inde et le Pakistan, s'inscrit dans une tradition établie. Actuellement, certaines zones quasi désertiques du plateau tibétain sont utilisées à des fins militaires et comme poubelles à déchets nucléaires. Du côté des ressources naturelles, il faut souligner que le Tibet est le château d'eau de l'Asie: les grands fleuves de ce continent y prennent leur source et irriguent toutes les cultures au sud. Ainsi, pour une puissance qui a soif de développement, contrôler cette manne hydraulique devient un enjeu de taille. Les investisseurs chinois lorgnent aussi les richesses souterraines de la région. Considéré dans les écrits anciens comme la «maison des trésors de l'Ouest», le Tibet est riche en minerais, ressources que le régime exploite intensivement. Finalement, dépeint comme un lieu mythique et exotique (Shangri-La), le Tibet est devenu une destination très prisée, à la fois des Chinois et des Occidentaux, à un point tel que le tourisme y est un des secteurs économiques les plus rentables. À la lumière de ces multiples enjeux, la question tibétaine semble insoluble puisque le régime actuel perçoit les récents événements comme des atteintes directes à son intégrité territoriale, une question sur laquelle il n'entend pas négocier.

se perçoit aussi dans la représentation tronquée que l'on fait d'eux. Les performances des troupes folkloriques, les expositions ambulantes et les publicités des agences de voyage offrent un exotisme stéréotypé: des femmes lascives et érotisées et des hommes virils et belliqueux, tous ayant comme point commun une identité minoritaire.

Finalement, en dépit des vastes superficies qu'elles occupent d'un point de vue ethnolinguistique, les minorités nationales ont vu se morceler leur espace. Ainsi, les zones peuplées majoritairement par des non-Han ont été divisées en préfectures ou en régions «autonomes», dans une logique qui favorise l'ethnie dominante et qui détermine quels types de services gouvernementaux seront offerts aux minorités (par exemple l'accès à l'éducation, aux médias et aux soins de santé en langue autochtone). De plus, nonobstant la façade de tolérance à la diversité ethnique, le gouvernement chinois n'en poursuit pas moins une véritable politique de colonisation dans des endroits réputés centrifuges et propices aux velléités indépendantistes. À Urumqi, la capitale du Xinjiang, et à Hohhot, la capitale de la Mongolie intérieure, les Ouïghours et les Mongols sont maintenant minoritaires – une situation qui est le fruit d'un long processus de colonisation, amorcé dans les années 1950 et accéléré par les liens ferroviaires et les primes offertes aux colons han. Ainsi, les récents soulèvements des Tibétains, eux aussi démographiquement en perte de vitesse à Lhassa et subissant les contre-coups de la mise en service du train Beijing-Lhassa, rappellent au régime qu'une politique d'assimilation massive dirigée vers les minorités nationales n'est pas sans risque pour les dogmes du Parti: l'unité et la stabilité. ●

1. Ce relatif laisser-aller des autorités chinoises en matière de politique des naissances chez les minorités nationales fait qu'elles sont en plein essor démographique, croissant à un rythme sept fois plus grand que la population han. Dans le cas tibétain, on parle d'un indice synthétique de fécondité de 4 ou 5 enfants par femme.

Margret Nielsen,  
2006

# Quand le régime courtise le religieux

La réhabilitation de la pensée de Confucius par les autorités chinoises est une manière de récupérer le sentiment religieux et de susciter l'adhésion de la population autour du Parti, présenté désormais comme le défenseur de la culture nationale.

**ANDRÉ LALIBERTÉ**

L'auteur est professeur agrégé à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa

Le Parti communiste, à l'époque de Mao Zedong, avait considéré le confucianisme comme le responsable de l'arriération séculaire de la Chine. Les campagnes du Parti contre ses enseignements durant la Révolution culturelle représentaient le point culminant d'un travail de sape entamé depuis le Mouvement du 4 mai 1919 et dirigé contre un système de pensée jugé incompatible avec le projet de modernisation de la nation. Pourtant, lorsque la République populaire de Chine décide, en 2004, d'inaugurer le très officiel Institut Confucius<sup>1</sup> pour encourager à l'étranger l'apprentissage du Mandarin et la familiarisation à la culture chinoise, c'est le souvenir du maître de Qufu qu'on a voulu évoquer. Comment expliquer que les autorités chinoises n'aient pas choisi d'évoquer plutôt le souvenir des fondateurs de la République populaire ou celui de grands intellectuels modernes comme Lu Xun ou Hu Shi?

Margret Nielsen,  
2002

## RÉSILIENCE DU RELIGIEUX

En fait, la réhabilitation de la pensée de Confucius met à jour l'existence d'un enjeu qui préoccupe désormais les autorités chinoises: soit la résilience du religieux que le Parti communiste, sous Mao, avait pourtant cru extirper dans sa volonté de créer une nouvelle Chine. Cette persistance du religieux revêt plusieurs formes, dont certaines inquiètent grandement les autorités. Les religions chinoises traditionnelles – dénoncées à l'ère maoïste comme des « superstitions féodales » – subsistent non seulement en milieu rural comme sources d'autorités alternatives dans certaines communautés, mais elles sont aussi pratiquées chez les citadins. L'entretien de sanctuaires dans les restaurants, la fumigation de bâtons d'encens, la consultation d'oracles ou l'offrande de monnaie symbolique à des fins propitiatoires dans les temples, bien qu'en apparence anodines, signalent l'échec d'une tentative d'ingénierie sociale massive – et donc un désaveu de la politique de contrôle des esprits par le régime.

Pour leur part, les religions organisées – parce que structurées et ayant donc un potentiel critique – représentent un défi encore plus complexe pour le pouvoir. Depuis 1945, le Parti a tenté de les encadrer par la supervision de la formation du personnel religieux, le contrôle de la construction des lieux de culte et l'obligation, pour chaque congrégation, de s'inscrire comme membre d'une des cinq associations officielles: bouddhiste, taoïste, protestante, catholique ou



islamique. Cet encadrement visait à maintenir une « orthodoxie doctrinale » et veillait à ce que les associations religieuses servent de courroie de transmission pour la mise en œuvre des politiques du Parti. Le pouvoir constate aujourd'hui que nombre de Chinois ne se reconnaissent pas dans cette structure et pratiquent des formes de religiosité échappant à son contrôle.

On l'a vu récemment avec un mouvement de nature syncrétiste fondé en 1992 et issu de la mouvance du *qigong*: le *Falun Gong*. Ce dernier se caractérise par une pratique gymnique tra-

La réhabilitation de la pensée de Confucius met à jour l'existence d'un enjeu qui préoccupe désormais les autorités chinoises : soit la résilience du religieux.

ditionnelle que des millions d'individus<sup>2</sup> ont adopté comme thérapie alternative pour solutionner leurs problèmes de santé – la médecine moderne étant inaccessible à cause de ses coûts croissants. Pour les autorités chinoises, le *Falun Gong* représente plutôt une organisation sociale concurrençant le Parti communiste. Depuis 1999, elles répriment donc le mouvement en le décrivant comme une secte millénariste ou apocalyptique pouvant prendre la tête d'une vaste contestation de l'ordre établi. Pour justifier son action, le régime agite le spectre de la rébellion des Taiping qui avaient déclenché une guerre civile<sup>3</sup> s'étant soldée par la pire tuerie du XIX<sup>e</sup> siècle – on estime le bilan à près de 30 millions de victimes –, ou encore la révolte des Boxers<sup>4</sup> qui avait précipité une intervention étrangère et fatalement ébranlé le régime. Bien que les caractéristiques du *Falun Gong* diffèrent considérablement de celles de ces organisations, le Parti communiste perçoit une source possible de subversion dans toute forme de religiosité qui n'est pas dûment enregistrée parmi les associations officielles.

La croissance phénoménale du christianisme – et particulièrement celle de groupes évangéliques d'obédience protestante – constitue une autre source de tracas pour les autorités. Les Églises chinoises, bien que sommées de s'enregistrer auprès des associations officielles, constituent souvent leurs propres réseaux souterrains. Parfois aidés financièrement par des bailleurs de fonds étrangers, ces nouveaux mouvements religieux, associations officielles et Églises, du fait de leur soutien externe, représentent une influence étrangère qui se manifeste jusque dans les campagnes les plus pauvres. Cela a de quoi inquiéter le pouvoir central.

Pourquoi cette résurgence du religieux? L'utopie maoïste, avec la famine provoquée par le Grand Bond en

avant (1958-1962) et l'anarchie de la Révolution culturelle (1966-1976), a ébranlé la « foi » dans l'idéologie communiste elle-même. Si la succession de désastres de cette période a laissé des séquelles sociales et psychologiques profondes, les décisions ultérieures n'ont fait qu'aggraver la crise de confiance à l'égard du Parti. La politique de réforme et d'ouverture développée par Deng Xiaoping, en 1978, et reprise par ses successeurs, a exigé des Chinois qu'ils remettent en question plusieurs dogmes fondamentaux de l'idéologie socialiste: les idées égalitaires, la primauté accordée à la paysannerie et aux ouvriers et la contribution du Parti-État dans la fourniture de services sociaux. Tout cela a été ébranlé par une politique de

## POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

### LIVRES

- ATTANE, Isabelle, *Une Chine sans femmes?*, Paris, Perrin, 2005.
- BÉJA, Jean-Philippe, *À la recherche d'une ombre chinoise: le mouvement pour la démocratie en Chine (1919-2004)*, Paris, Seuil, 2004.
- DELMAS-MARTY, Mireille et WILL, Pierre-Étienne, *La Chine et la démocratie*, Paris, Fayard, 2007.
- DOMENACH, Jean-Luc, *Comprendre la Chine aujourd'hui*, Paris, Perrin, 2007.
- LEE, James Z. et FENG, Wang, *La population chinoise: mythes et réalités*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006.
- OWNBY, David, *Falun Gong and the Future of China*, New York, Oxford University Press, 2008.
- ROCCA, Jean-Louis, *La condition chinoise. La mise au travail capitaliste à l'âge des réformes (1978-2004)*, Paris, Karthala, 2006.
- WEN, Dale, *China copes with Globalization*, rapport de The International Forum on Globalization, 2006, <[www.ifg.org/pdf/FinalChinaReport.pdf](http://www.ifg.org/pdf/FinalChinaReport.pdf)>.

### REVUES

- Alternatives Sud*, « Le miracle chinois vu de l'intérieur », vol. XII, n° 4, 2005.
- Hérodote*, « Chine, nouveaux enjeux géopolitiques », n° 125, février 2007.

- Manière de voir*, « Jusqu'où ira la Chine ? », n° 85, février-mars 2006.
- Perspectives chinoises*, Hong Kong, Centre d'études français sur la Chine contemporaine (CEFC).
- Revue Esprit*, dossier « Chine: une dictature dans la mondialisation », décembre 2001.

### FILMS

- À l'ouest des rails de Wang Bing, Chine, 2002.
- Beyond the Red Wall: The Persecution of the Falun Gong* de Peter Rowe, Canada, CBC, 2007.
- Ce qu'il reste de nous* de François Prévost et Hugo Latulippe, Canada, ONF/Nomadik Films, 2004.
- China blue* de Micha X. Peled, É.-U., Teddy Bear Films, 2006 (voir YouTube).
- China vs US – The Battle For Oil* de Jean-Christophe Klotz, ARTE France, GEDEON Programmes, 2007 (voir YouTube).
- Up the Yangtze* de Yung Chang, Canada, EyeSteelFilm/ONF, 2007.
- Useless* de Jia Zhangke, Chine, 2007.

### SITES

- <[www.chinalaborwatch.org](http://www.chinalaborwatch.org)> : China Labor Watch
- <[www.china-labour.org.hk](http://www.china-labour.org.hk)> : China Labour Bulletin
- <[www.worldwatch.org/features/chinawatch](http://www.worldwatch.org/features/chinawatch)> : Chinawatch
- <<http://iso.hrichina.org/iso>> : Human Rights in China
- <<http://cjm.cerium.ca/dongfang>> : Conférence de Han Dongfang, CÉRIUM, 2007.

1. Équivalent chinois de l'Alliance française.

2. Il est difficile d'évaluer avec certitude le nombre d'adhérents en Chine, mais les estimations varient entre 10 et 100 millions.

3. La secte des Taiping s'était soulevée contre la dynastie mandchoue des Qing et avait établi son propre État entre 1851-1864.

4. Conflit survenu entre 1899 et 1901 et tirant sa source de l'opposition de la Chine aux implantations chrétiennes et aux influences étrangères dans le pays.

développement qui évoque le capitalisme sauvage. Le massacre de la place Tiananmen, en 1989, et la répression politique qui a suivi, n'ont fait que renforcer le cynisme à l'endroit du Parti.

Durant les années 1990, la société chinoise s'est lancée dans une fuite en avant marquée par un individualisme forcené qui, conjuguée aux effets de la directive de l'enfant unique, a pavé la voie à une génération ayant perdu tous ses repères et dont les seules valeurs semblent être celles de l'argent. Beaucoup de Chinois s'émeuvent de la corruption officielle, de la crise de l'environnement, des injustices socio-économiques et ne croient plus en la capacité du Parti à juguler tous ces problèmes. En l'absence de solution de rechange politique, nombreux sont ceux qui se tournent vers les réponses qu'offre la religion. Le Parti communiste a résolu de tirer profit de cette situation. Plutôt que de nier l'évidence et d'affirmer que les croyances religieuses ne représentent qu'un symptôme d'aliénation – position intenable quand on affirme que l'aliénation est impossible en régime socialiste! – le Parti admettait au début du troisième millénaire que le sentiment religieux est appelé à durer, même lorsque la société atteindra des niveaux de développement plus avancés. En conséquence, il accepte cette réalité et préfère coopter les associations religieuses en encourageant la reconstruction de temples et d'églises – avec l'aide de fonds des communautés d'outre-mer. Les autorités politiques tentent ainsi de concilier rapprochement avec les associations religieuses et développement économique.

En l'absence de solution de rechange politique, nombreux sont ceux qui se tournent vers les réponses qu'offre la religion. Le Parti communiste a résolu de tirer profit de cette situation.

#### UNE TRADITION NATIONALE

Le confucianisme est appelé à jouer un rôle important dans ce dispositif. D'une part, le confucianisme n'est pas recon-

nu comme une religion par le Parti communiste – même si cette tradition possède plusieurs dimensions éminemment religieuses. On songe d'abord au culte des ancêtres et, donc, à une conception métaphysique postulant l'existence d'une âme qui ne s'éteint pas après la mort. On pense également au culte de Confucius, déifié quelques siècles après sa mort et dont la vénération constitue une des trois composantes de la religion traditionnelle chinoise – avec la vénération du Bouddha et celle de Laozi, la figure centrale du taoïsme. Le statut ambigu du confucianisme lui permet ainsi de remplir la même fonction que le shinto au Japon: tradition nationale, érigé par-dessus les religions, il représente une référence symbolique à laquelle toutes les religions sont subordonnées.

L'instrumentalisation du confucianisme doit se comprendre dans ce contexte. Il s'agit de réhabiliter l'héritage de la culture chinoise traditionnelle pour essayer de susciter l'adhésion de la population autour du Parti, présenté désormais comme le défenseur de la culture nationale. À l'heure où le Parti communiste voit sa légitimité minée par la montée des contradictions sociales et où il revêt le manteau du nationalisme pour susciter l'adhésion des masses, le développement d'une fierté nationale basée sur l'appartenance à un groupe ethnique est improbable pour un État officiellement multiethnique. La référence à un système de valeurs qui a été adopté dans la région – en Corée, au Vietnam et au Japon – pourrait permettre de surmonter cette limite. Par ailleurs, le confucianisme étant dépeint comme une tradition plutôt qu'une religion, les cadres du Parti communiste peuvent s'en réclamer sans remettre en question leur engagement formel à ne pas joindre d'organisation religieuse. Reste encore à déterminer quelles sont les valeurs confucéennes, au-delà de clichés tels que le respect de l'autorité. Un autre grand penseur de l'école confucianiste, Mencius, ne préconisait-il pas le droit de la population de se soulever contre le tyran? ●



## LES ÉCOLES D'ÉTÉ 2008

AFRIQUE • CHINE • ENVIRONNEMENT • ÉTATS-UNIS  
MOYEN-ORIENT • OPÉRATIONS DE PAIX

**DU 7 AU 12 JUILLET**      infos: CERIUM.CA

en collaboration avec **L'actualité**



Université **UM**  
de Montréal



**La CHINE éveillée**

COMMENT ELLE CHANGE  
ET NOUS CHANGE

*La Chine éveillée : comment elle change et nous change.*

## CERTIFICATS DE SÉCURITÉ

À la suite de l'adoption du projet de loi C-3 par le Parlement fédéral, en février dernier, le gouvernement Harper renouvelait les certificats de sécurité à l'encontre de cinq ressortissants étrangers établis au Canada et au Québec. La Cour suprême du Canada a pourtant déclaré inconstitutionnels les certificats de sécurité. Pour aider la population à comprendre ce que sont ces certificats et en quoi ils sont inacceptables dans une société démocratique, la Ligue des droits et libertés a produit un nouveau fascicule d'information très instructif à ce sujet. Pour le commander : 514-849-7717, poste 421 ou [info@liguedesdroits.ca](mailto:info@liguedesdroits.ca). C'est gratuit, mais les contributions volontaires sont bienvenues.

## FEMMES ET EMPLOI

Selon un nouveau rapport du Bureau international du travail (BIT), intitulé *Les Tendances mondiales de l'emploi des femmes - Mars 2008*, les femmes accèdent en plus grand nombre au marché du travail mais plus de la moitié d'entre elles occupent des emplois vulnérables. Les femmes risquent davantage que les hommes d'être confinées dans des emplois à faible productivité, mal rémunérés, sans accès à la protection sociale, aux droits fondamentaux et à la possibilité de s'exprimer au travail. Les avancées sont lentes. Si de plus en plus de femmes vont à l'école, souligne le rapport, l'égalité dans l'éducation est encore loin d'être une réalité dans certaines régions. Consulter : [www.ilo.org](http://www.ilo.org).

## LETTRE SUR L'ENVIRONNEMENT

La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a publié une lettre pastorale dans laquelle elle interpelle la conscience collective face aux graves problèmes environnementaux qui frappent la planète. Intitulée *Notre rapport à l'environnement: le besoin d'une conversion*, cette lettre souligne qu'en dépit d'importants engagements pris lors des rencontres de Rio, Kyoto, Johannesburg et Bali, le Canada représente un « cas extrême » de non-respect de ces derniers. Les évêques souhaitent donc que des ajustements soient apportés dès maintenant afin d'améliorer la situation, pour le mieux-être des générations futures et des populations de l'hémisphère Sud. Ce texte est accessible au [www.cecc.ca](http://www.cecc.ca).

## MENACES EN COLOMBIE

En avril, le Programme de développement et paix du Magdalena Medio (PDPMM) a reçu des menaces de mort d'un groupe de paramilitaires. L'organisation, l'un de ses leaders - le médecin jésuite Libardo Valderrama, qui était en visite à Montréal en février - l'organisation de droits humains SEMBRAR, la Fédération des agriculteurs et des mineurs ainsi que plusieurs prêtres sont visés. Leurs positions concernant la militarisation de la zone, les droits humains (notamment en lien avec l'exploitation des ressources) et le processus de démobilisation des paramilitaires sont en cause. Fondé en 1995, le PDPMM est le résultat d'une initiative conjointe impliquant les jésuites. Il se consacre au développement communautaire et au processus démocratique et de paix. Consulter : [www.pdpmm.org.co](http://www.pdpmm.org.co) et le site de Développement et Paix [www.devpo.org](http://www.devpo.org).

## LOUISE ARBOUR

Louise Arbour quittera son poste de Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme à la fin juin. Alors que la plupart des gouvernements - même ceux très critiques envers elle comme les États-Unis et l'Égypte - lui ont rendu hommage pour son incessant travail en faveur des droits de la personne, le Canada s'est abstenu de le faire. Ce choix est d'autant plus consternant que Louise Arbour est d'origine canadienne. Amnistie internationale a qualifié ce silence d'« affront pour des raisons politiques, qui n'a fait qu'accroître la marginalisation croissante et le déclin de l'influence du Canada à l'intérieur des cercles des droits humains des Nations unies ».

## PORTRAITS DE FEMMES

Le Réseau diocésain de la condition des femmes de l'Église catholique de Québec rend hommage, à travers l'exposition *Portraits de femmes*, aux femmes laïques engagées depuis 1950 dans le diocèse de Québec. Réalisée sous la direction de Catherine Roy, designer photographe, l'exposition présente 37 portraits de femmes issues de différents milieux et rend visible leur contribution au développement de la conscience sociale et religieuse. Lancée à Québec, en mars 2008, l'exposition se déplacera sur le territoire diocésain jusqu'au 8 décembre 2008. Pour connaître l'itinéraire, consulter : [www.eglisecatholiquedequebec.org/portraitsdefemmes](http://www.eglisecatholiquedequebec.org/portraitsdefemmes).



## La Russie de Poutine

Après la débâcle économique et criminelle qu'a connue la Russie pendant les années Eltsine – qui fut soutenu par l'Occident –, le pays a retrouvé une plus grande stabilité sous Poutine. Malgré la corruption, l'autoritarisme et d'importantes inégalités, c'est la clé de sa popularité.

MARK-DAVID MANDEL

L'auteur est professeur au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal

Winston Churchill a comparé le régime soviétique à un mystère enrobé d'une énigme à l'intérieur d'un casse-tête. De ce point de vue, la restauration du capitalisme en Russie n'a pas changé grand-chose. Le manque de transparence du régime suscite toujours les interprétations les plus divergentes quant à la nature du système et des forces en présence.

Il existe tout de même un consensus : ce régime est perçu comme une démocratie de façade dans laquelle le président et l'appareil exécutif de l'État concentrent la quasi-totalité du pouvoir. Il faut toutefois noter l'existence relative mais non négligeable de mesures en faveur des libertés personnelles, d'association et de parole, et concernant la possibilité de voyager à l'étranger. Ce sont des droits qui ont rarement existé en Russie. Mais la question demeure : comment expliquer la popularité du régime ou au moins celle du président sortant, Vladimir Poutine, et l'élection au premier tour de son successeur désigné avec 70 % des suffrages?

Mais avant d'aller plus loin dans l'analyse, il faut souligner l'hypocrisie des gouvernements et des grands médias occidentaux qui déplorent aujourd'hui l'autoritarisme du régime après avoir soutenu le prédécesseur de Poutine, Boris Eltsine. C'est pourtant lui qui a supprimé *manu militari* la constitution démocratique en vigueur pour établir un régime présidentiel où le pouvoir de l'exécutif est libéré de tout contrôle extérieur réel, que ce soit de la part du parlement, du système judiciaire ou de l'électorat. Poutine a certes renforcé l'emprise de l'État sur la société et les médias, mais la capacité des divers groupes actifs dans la société d'intervenir dans les décisions de l'État était déjà neutralisée.

### LA MARCHÉ FORCÉE VERS LE CAPITALISME

S'il est vrai que le régime s'efforce de maintenir l'incapacité des forces sociales de se défendre face à l'État, il n'est pas lui-même la cause principale de cette faiblesse. Il s'agit plutôt d'une conséquence de 60 années de régime totalitaire, suivies par ce qu'on a appelé la thérapie de choc – la transition brutale au capitalisme – qui a coupé court, à la fin de la période soviétique, au développement embryonnaire d'une société civile. La marche forcée vers le capitalisme a précipité l'économie russe dans une dépression sans précédent en temps de paix, privant la grande majorité de la population de ses épargnes et des deux tiers de son revenu courant, ainsi que de la forte sécurité sociale de la période soviétique.

L'arrivée au pouvoir de Poutine a coïncidé avec la fin de la dépression,



aidée par la chute du cours du rouble et l'envol du prix du pétrole. Après neuf ans de décroissance, le PNB croît à un rythme moyen de 7 % depuis 1999. Même si les bienfaits de cette croissance sont distribués de manière extrêmement inégale – la Russie étant l'une des sociétés les plus inégalitaires du monde –, les classes populaires en recueillent quand même quelques miettes. Cela expliquerait les sondages qui témoignent aujourd'hui de la grande popularité de Poutine.

Ceci dit, les salaires et les pensions sont toujours misérables pour une société aussi riche. Ainsi, le salaire mensuel moyen est d'environ 400 \$ et la pension moyenne est d'un peu plus de 100 \$. Parallèlement, les prix de la majorité des biens de consommation de base et des services sont ceux des pays développés. Selon une enquête nationale récente, 38 % des ménages dépensent entre 50 % à 74 % de leur revenu pour la nourriture et un autre 41 % de ces derniers, entre 25 % à 49 % de leur revenu. De plus, 40 % des ménages ne peuvent se payer de médicaments. Cela n'empêche pas Poutine de se vanter d'avoir fait passer le taux de pauvreté officiel, proche du niveau de la survie, de 30 % à 14 %.

Mais ce qui semble beaucoup plus important que l'augmentation somme toute très relative du niveau de vie populaire est davantage la stabilité sociale et politique que le pays a connue sous Poutine – qu'il n'a de cesse de monter en épingle. Depuis six ou sept



ans, les salaires et les pensions sont au moins payés régulièrement et le chômage a quasiment disparu des grandes villes. Cette stabilité est prisée par la population.

Quant aux membres de la grande bourgeoisie, qui doivent leurs fortunes au pillage des biens publics lors de la transition – c'était sans doute le vol le plus massif de l'histoire, perpétré sous l'égide du pouvoir exécutif et avec le soutien des gouvernements occidentaux –, ils ne semblent pas mécontents de ce régime qui leur garantit la stabilité, sous condition du versement soutenu de tribut et de loyauté politique absolue. Les origines criminelles de cette classe sont trop récentes et ses appétits sont trop grands pour qu'elle ose se retrouver face à face avec les classes populaires sans l'appui d'un État autoritaire. Selon les sondages, une majorité des Russes, plus même qu'en 1989, désapprouvent encore aujourd'hui ces millionnaires, les considérant comme des criminels. De toute manière, la bourgeoisie a abandonné toute velléité d'autonomie lorsque Poutine a confisqué la fortune pétrolière de Mikhaïl Khodorkovsky, l'homme le plus riche de la Russie. L'absence de démocratie ne dérange pas trop non plus le capital étranger, dont les investissements sont en hausse.

Pourquoi donc cet empressement du régime à contrôler la société? La réponse réside, d'un côté, dans la nature du capitalisme issu de la thérapie de

choc et, de l'autre, dans la profonde insécurité du régime. Deux facteurs intimement liés.

Le pouvoir exécutif incontrôlé permet l'enrichissement de ses membres, qui craignent tout naturellement des élections libres qui pourraient mettre fin à leur impunité et même les évincer de leur fonction. Il s'agit donc d'une kleptocratie du type qu'on trouve souvent dans les pays du Sud. Malgré la promesse faite en 2000 par Poutine d'établir une «dictature de la loi», et malgré sa plénitude de pouvoir, la corruption est aussi fleurissante aujourd'hui qu'à la fin de l'ère eltsinienne. «Tous les buts que nous nous sommes fixés ont été atteints», a pourtant déclaré Poutine récemment.

### POUTINE SUCCÈDE À POUTINE

Évidemment, un État possédant des missiles nucléaires et un héritage historique si long et mouvementé ne peut être réduit à cette seule dimension (de la kleptocratie). Mais il s'agit quand même d'une clé pour comprendre le régime contemporain. Cela expliquerait surtout l'importance de maintenir la continuité de l'équipe au pouvoir. En désignant son vice-président au poste de président (la constitution ne lui permettait que deux mandats consécutifs) et en assumant lui-même par la suite le poste de premier ministre (chef du cabinet), Poutine se succède en effet à lui-même et rassure les membres de l'administration. Même si personne ne sait comment cet arrangement fonctionnera exactement, l'essentiel est qu'il n'y ait pas de grands changements de personnel et que les rapports spéciaux que les différents membres de la grande bourgeoisie ont établis avec l'exécutif restent intacts.

À cela, il faut ajouter la peur du peuple qui reflète l'incapacité de ce régime d'appuyer sa légitimité sur des bases solides – tâche évidemment complexe pour une kleptocratie. Depuis Eltsine, le régime recherche désespérément pour se légitimer une «idée nationale», mais qui lui échappe toujours. Il

tente de renouer avec certaines traditions du passé, mais les valeurs du socialisme sont rejetées et le régime d'avant l'URSS était une autocratie semi-féodale et profondément réactionnaire. La mise en évidence de l'Église orthodoxe, toujours servile et obscurantiste en Russie, ne suscite guère d'enthousiasme. Reste le culte du président – assidûment cultivé par le régime et par les médias électroniques – et la promotion de la fierté nationale, notamment vis-à-vis de l'Occident qui, nous explique-t-on, veut imposer à la Russie des normes étrangères (la démocratie?) et mettre la main sur ses ressources.

D'où viendra donc le changement? En dépit de sa manie de contrôle, on peut compter sur l'incompétence et la corruption du régime pour provoquer périodiquement de l'agitation sociale d'où pourraient émerger éventuellement des mouvements sociaux capables de poser des limites au pouvoir de l'État. On en voit peut-être des signes avant-coureurs dans le militantisme du mouvement syndical autonome qui prend racine dans les filiales des multinationales – notamment dans les secteurs de l'automobile et de l'alimentation. Ces entreprises se distinguent par la jeunesse de leur main-d'œuvre qui fait preuve d'un sens de la dignité plus aigu que les aînés et par l'absence des vieux syndicats serviles hérités de la période soviétique qui collaborent avec la direction pour bloquer l'émergence d'organisations autonomes. Ainsi, malgré un code du travail réformé par Poutine et un système judiciaire pro-patronal rendant les grèves légales presque impossibles, on assiste pour la première fois en quinze ans à des grèves, non plus pour obtenir un salaire qui n'a pas été versé pendant plusieurs mois, mais pour obtenir une augmentation salariale et l'amélioration des conditions. Ce militantisme, encore embryonnaire, est une source d'espoir dans ce pays. ●



Manifestation, sur la Place rouge de Moscou, de Nachi (Les Nôtres), l'un des mouvements de jeunes Russes pro-Poutine (AP Photo/Mikhail Metzel)





# La grève dans les services publics

Les grèves dans le secteur public exigent des syndicats qu'ils démontrent mieux leur rôle d'avocat de la social-démocratie.

**GREGORY BAUM**

L'auteur est théologien et sociologue

La grève est une arme inventée par le mouvement ouvrier dans sa lutte pour une plus grande justice. Quand les propriétaires des industries ne voulaient pas négocier avec les représentants des ouvriers ou refusaient, dans les négociations, de respecter leurs justes réclamations, les ouvriers décidaient de faire la grève pour forcer les propriétaires à changer d'attitude. Les grèves ont toujours été un instrument efficace entre les mains des travailleurs puisque, en arrêtant la production et en réduisant le profit des propriétaires, elles « punissaient » ces derniers.

Des partis politiques progressistes et le mouvement ouvrier ont finalement réussi à forcer les gouvernements à inscrire le droit de grève dans la loi. C'est là une réalisation importante. La société a reconnu ce droit non pas seulement comme une concession à la pression des organisations ouvrières, mais aussi comme une réponse aux arguments éthiques présentés par des penseurs sociaux progressistes. Même les Églises en sont venues à défendre la légitimité du droit de grève.

## UNE QUESTION D'ÉTHIQUE

Le temps est venu où les employés du secteur public ont eux aussi eu recours à la grève dans leur combat pour une plus grande justice. La logique interne qui justifiait les grèves dans le secteur privé s'est alors transformée. Dans des conditions appropriées, et tant que les

services essentiels sont assurés, ces grèves sont tout à fait légales. Cependant, puisque ces grèves ne « punissent » pas les décideurs de ces institutions – leurs salaires n'étant pas menacés – mais exercent plutôt une pression sur les usagers des institutions et des services publics, il faut entreprendre une nouvelle réflexion éthique.

Les grèves dans les entreprises privées sont des conflits impliquant deux acteurs : les ouvriers et les propriétaires. Les citoyens ordinaires restent des observateurs. Dans des institutions ou des services publics, les grèves sont des drames impliquant trois acteurs : employés, directeurs, usagers – et parfois même toute la population. Des commentateurs conservateurs – ayant peu de sympathie pour le mouvement syndical – prétendent alors que les citoyens sont pris en otage en dépit du fait qu'ils n'ont rien à voir avec les conditions de travail que ces grèves veulent corriger. Même s'il s'agit-là d'une simplification et d'une fausse représentation de la situation, elle contient pourtant une parcelle de vérité : lors de certaines grèves, le public souffre d'inconvénients réels plus ou moins graves.

Or, les employés en grève du secteur public, appuyés par le mouvement syndical, savent très bien que leur lutte pour une plus grande justice dépend en partie de la solidarité des citoyens et des citoyennes. Les grévistes espèrent que ces derniers voient, dans les inconvénients occasionnés par la grève, non pas un fardeau qui

leur est imposé contre leur gré, mais plutôt leur contribution volontaire à une juste cause. Pour ce faire, ils doivent toujours mieux faire comprendre au public le sens de leur combat. Puisque les emplois des travailleurs syndiqués sont souvent mieux payés et mieux assurés que ceux des non-syndiqués, les grévistes cherchent donc à faire comprendre que leur lutte vise aussi la réforme de toute la société et l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des travailleurs. C'est là un devoir d'éducation populaire important.

## EFFORT D'ÉDUCATION

Le monde présent est, dans une large mesure, défini par le néolibéralisme – c'est-à-dire par une mondialisation du libre marché conjuguée à une idéologie qui dissout les solidarités et promeut l'individualisme. Cela produit une guerre idéologique – souvent relayée par les grands médias – contre le syndicalisme. Un tel climat oblige les syndicats en grève, particulièrement ceux du secteur public, à faire un plus grand effort pour communiquer avec la population et la convaincre de la justesse de leur cause. Ce climat les oblige également à développer une plus grande solidarité avec les chômeurs et les employés non syndiqués. La culture néolibérale est tellement puissante qu'elle risque parfois de faire oublier aux syndicats leur rôle historique d'avocat de la social-démocratie – au-delà de l'avancement légitime des intérêts de leurs propres membres. Il semble que certains syndicats réussissent mieux que d'autres à convaincre le public qu'ils font partie du mouvement politique qui promeut la solidarité et une plus grande justice sociale. ●



Davantage que dans le secteur privé, les grèves dans le secteur public – pensons au système de santé ou aux transports en commun – peuvent parfois causer de graves inconvénients aux usagers. Dans un contexte de dégradation

généralisée des conditions de travail et des solidarités, les syndicats sont alors acculés à mieux démontrer que leurs revendications ont une dimension sociale dépassant leurs légitimes intérêts particuliers.

## Le droit de grève, autant dans le secteur public que privé, est indissociable du droit d'association.

**ROLANDE PINARD**

La remise en cause du droit de grève pour certaines catégories de salariés est le reflet d'un affaiblissement du syndicalisme et de sa légitimité dans la société. Car nier le droit de grève, c'est nier le droit d'association. En effet, l'un ne va pas sans l'autre pour celles et ceux qui n'ont que leur force de travail pour s'imposer collectivement et qui ne bénéficient pas d'un statut social ni d'une autorité professionnelle pouvant leur servir de moyens de persuasion (ex. : les infirmières comparées aux médecins). C'est pourquoi l'interdiction des grèves n'a jamais empêché ces dernières – au contraire!

### ACTION SOCIOPOLITIQUE

L'histoire du syndicalisme montre en effet qu'il a fallu faire des grèves illégales pour obtenir la reconnaissance syndicale et ce, à toutes les époques, y compris la nôtre, notamment chez les employés des services publics. Le sens premier de la grève n'est pas de pénaliser un employeur, mais de se manifester collectivement pour se faire respecter et obtenir la reconnaissance de droits. Malheureusement, dans notre système de relations du travail qui restreint le syndicat local à la négociation avec l'employeur, le caractère instrumental de la grève prédomine : la menace de grève est un moyen de pression que les membres mettent à la disposition de leur représentant syndi-

cal pour lui donner un rapport de force à la table de négociation. Notre droit de travail interdit la grève qui vise à manifester une solidarité sociale et politique. La grève et son envers, le lockout, ne présentent pourtant pas seulement un enjeu économique. Quand un nombre croissant d'entreprises recourent au lockout pour imposer des demandes patronales (comme c'est le cas actuellement), cela reflète un renforcement du capital qui a des répercussions sociales et politiques sur l'ensemble des salariés.

Cette négation de la dimension sociopolitique du droit d'association, de négociation collective et de grève est caractéristique du système nord-américain de relations de travail. C'est ce modèle qui a été appliqué aux services publics, en 1964 et 1965, alors que l'État québécois en plein essor s'affirmait comme agent de développement économique. Or, le caractère politique des négociations du secteur public des années 1960 et 1970 ne provenait pas seulement de l'État-employeur, mais aussi des fronts communs syndicaux présentant des revendications collectives qui dépassaient les seuls intérêts des employés de l'État. À partir de la seconde moitié des années 1970, on a assisté à l'éclatement de l'action collective des syndicats du secteur public et chaque groupe tente, depuis, de tirer son épingle du jeu – à la manière de la syndicalisation par entreprise du secteur privé. Ce repli syndical sur des revendications particularistes apparaît égoïste dans le cadre d'une détérioration gé-

néralisée des conditions d'emploi et des salaires dans le secteur privé. Au-delà des désagréments subis par les usagers, c'est là une source importante du manque d'appui populaire aux grèves de ces employés.

### ÉLARGIR LES SOLIDARITÉS

Les services, qu'ils soient publics ou privés, se caractérisent par l'ajout d'un tiers – ce qui donne la relation employeur-employés-usagers/clients. En général, ce sont les employés qui ont un rapport direct avec les usagers/clients. Le syndicalisme industriel appliqué aux services ne tient pas compte de cette dernière relation dans son action collective. L'amélioration du service est pourtant étroitement liée à l'amélioration des conditions de travail des employés. À cet égard, le cas des infirmières est particulièrement éloquent. En ce secteur, comme dans bien d'autres, l'interdiction de faire la grève ne fera rien pour régler les problèmes des usagers et des syndiquées. Mais, faut-il ajouter, la grève n'est pas non plus nécessairement le meilleur moyen – l'histoire récente l'a démontré. Lorsque l'accès à des services essentiels est en cause, c'est plutôt en agissant en citoyens solidaires que syndiqués et usagers seront le mieux à même d'orienter les décisions des pouvoirs publics concernés. Ce n'est pas par la négation du droit de grève que l'on garantira l'accès aux services publics – surtout lorsque ces derniers sont de plus en plus menacés par la réduction du rôle de l'État et par les privatisations. De nouvelles solidarités sont bien plus prometteuses et, pour cela, il faut garantir et élargir le droit d'association de même que l'action collective permettant de l'exercer véritablement. ●

L'auteur est sociologue

# Le roman de la vie

TEXTE : YING CHEN  
ILLUSTRATION : ZOHAR

Le 5 mars 2008

Mon fils,

Je suis dans un avion de retour vers Vancouver, après mon voyage à Munich et à Innsbruck. Depuis que tu as commencé l'école et que je ne peux pas facilement me déplacer avec toi, je raccourcis tous mes voyages pour te rejoindre aussitôt, consciente que chaque minute compte dans notre vie commune, que nous serons un jour séparés, sinon par les incidents de la vie, par un décalage insurmontable, plus grand que celui de tous les voyages possibles, entre ta date de naissance et la mienne. Ni toi ni moi ne nous en rendons compte au jour le jour, seul notre éloignement temporaire l'un de l'autre nous rappelle qu'il y a urgence de nous aimer.

Peut-être à cause du détachement du corps par rapport à la terre, de son élévation dans l'air, l'avion est pour moi un lieu de méditation sur la mort. Si la mort n'a jamais été une préoccupation importante dans mon travail, elle occupe néanmoins une place dans mon esprit. Je dirais même qu'elle m'est devenue une petite hantise, depuis que je suis devenue ton seul parent. Je prends des dispositions concrètes chaque fois que je pars en voyage, en révisant mon testament. Je n'ai jamais eu peur de mourir. Je ne redoute que la détérioration mentale et la douleur physique. Par respect pour la Création, j'espère ne pas avoir à décider de mourir ni de prolonger

inutilement ma vie – tout comme je n'ai pas décidé de naître. Or, pour la première fois de ma vie, je reconnais que vivre est une responsabilité, une obligation, une nécessité. Je veux vivre et je lutterai pour vivre, car je ne peux pas vous laisser mineurs sans moi. Toi et ton frère, vous grandiriez peut-être mieux sans moi, sans mes manies, mes attentes, mes plaintes et mes colères, mais je ne supporte pas que vous grandissiez sans moi. Je m'accroche fortement à cette vie à cause de cet amour. C'est mon problème. Ça ne vous regarde pas. Ça ne concerne que moi.

Pour les non-croyants que nous sommes, la mort reste une chose non réglée. Que devenons-nous après? Y a-t-il une telle chose, un tel lieu, qu'on puisse appeler «l'après-mort»? C'est une question que tu m'as posée beaucoup de fois et à laquelle je n'ai pas de réponse claire et certaine. Je l'ai cependant cherchée. Je suis allée dans les temples écouter les sons de Tong, dans les églises écouter les chants; j'ai surtout écouté le silence nocturne dans la campagne. Tout cela m'inspire des larmes, mais je ne me suis jamais prosternée devant une statue et je ne pense pas pouvoir le faire prochainement. La raison n'en est pas seulement le commerce des moines qu'on devine dans l'obscurité des temples, le comique qu'on ressent dans les églises où l'on interprète l'actualité du monde selon des principes bibliques, ni la mine prétentieuse et suspecte des mystérieux maîtres du nouvel âge, et toutes sortes d'horreurs commises au nom des diverses croyances. Non, nous n'avons pas besoin d'institutions pour prier le Très-Haut de nous accorder sa grâce. Je n'ai pas encore l'humilité qu'il faut pour pouvoir fermer les yeux et baisser la tête devant ceux qui sont susceptibles de me guider sur mon chemin vers la mort, et de répondre à ta question : «Que se passe-t-il après

la mort?» Car dans mon cœur, la vie est beaucoup plus forte que la mort, cette vie compte plus que celle de l'au-delà, toi et le commun des mortels me sont mille fois plus importants que le Très-Haut, je préfère consacrer mon énergie à la vie ici et maintenant, et non à sa fin, ni à une autre vie. Je dirais à tous les maîtres : «Soyez illuminés vous-mêmes, je vous félicite. Mais laissez-moi dans mes ténèbres que je savoure encore et ne m'implorez surtout pas.» De plus, je n'échangerai contre rien ma faculté de doute et de questionnement, car c'est cela le moteur de ma vie et de mon art – quoiqu'il ne contribue guère à mon bonheur.

Bref, ni la mort ni la vie éternelle ne m'intéressent. Si je n'ai pas trouvé de réponse à ta question, c'est que je ne la cherche pas vraiment, craignant que toute réponse ultime, toute certitude ne paralyse mon esprit et ne m'empêche d'être. Si la vie est un roman, je préfère le lire sans en connaître la fin, ni chercher ce qui se passe en dehors du roman ni après. Si la vie est un rêve, je préfère ne jamais me réveiller. Méditer sur la vie, c'est pour moi la vivre minute par minute, détail par détail.

J'ai mis dans ma valise l'un de mes romans, *Querelle d'un squelette avec son double*, dont j'allais lire des passages en public. C'est un livre sur le combat pour la vie, un procès contre le soi-disant détachement qui cache des lâchetés. Comment pouvons-nous entrer dans l'infini si notre cœur n'est pas assez large pour embrasser une petite vie? J'ai aussi apporté un livre de Rilke et un livre du Tao. À Innsbruck, où l'on me traite comme une princesse, on



Zohar, Bois de grève - Gilgamesh, 2003

m'a demandé qui je suis et de quelle influence culturelle je me réclame. Je voulais répondre que je bois l'eau de toutes les mers, que je respire l'air de l'univers, que je reçois l'enseignement des maîtres de tous les temps sans être disciple d'aucun. Mais cela semblait un peu ennuyeux et risquait de me faire paraître comme un étrange produit de l'« horrible » mondialisation, pourtant un phénomène vieux comme le monde. Et comme je suis accommodante, par courtoisie et aussi par honnêteté, j'ai mentionné Rilke, puisque je me trouve dans son pays (Rilke ne semble pas avoir eu le désir d'être identifié au local). Alors, en référence à des passages de *Querelle d'un squelette avec son double*, lus en public, où je décris la laideur de la mort et la lutte pour la vie, on a attiré mon attention sur la célèbre épithète de Rilke qui

représente la mort avec tant de beauté et de sérénité. Je paraissais si peu une élève de Rilke.

La différence entre Rilke et moi est d'abord dans l'art que nous pratiquons. J'écris des romans, Rilke écrit des poèmes. Le roman est à mon sens le genre de l'extrême, de la non-sagesse, de l'exception, de l'extraordinaire, de l'exagéré, de la mise en scène de la vie dans tous ses aspects, de l'effet dramatique, du brutal, de l'extravagance, du maladif, de l'imprudence, de l'immoral, de l'impur, des destinées. Le roman s'enfonce dans la terre et tire sa beauté du fond des ténèbres. La poésie peut parfois remplir ces fonctions mais elle est surtout un lieu de méditation et de recul. « Chanter en vérité est un autre souffle. Un souffle autour de rien. Un vol en Dieu. Un vent », dit Rilke dans les *Sonnets à Orphée*. C'est exactement ce que j'apprécie chez le poète. Il a pu faire ce que je ne peux pas, parce qu'il a une foi, une spiritualité que je

n'ai pas et qui m'attirent. Alors que, pour moi, mourir égale la perte pathétique de mes enfants et de mes amitiés, ou un néant neutre auquel se confond mon corps en tant que matière, Rilke voit dans la mort une transformation plus ou moins grandiose et il croit à une « fête finale ». S'il apprécie un artiste comme Rodin, son œuvre à lui est avant tout une quête de l'harmonie et du divin. Je lis Rilke en retenant mon souffle, comme lorsque j'écoute le son des Tong et des cloches, les chants et les prières. Je n'ai pas de réponse à ta question, mon enfant, mais je te recommande les poèmes de Rilke. ●



L'auteure est membre du Comité d'action contre la traite des humains à l'interne et à l'international (CATHII)

## SEXE ET FORMULE 1

CÉLINE DUBÉ

Le Grand Prix du Canada de Formule 1 se tiendra à Montréal du 6 au 8 juin. Cet événement sportif, médiatique et commercial conduira encore une fois à Montréal des foules d'amateurs d'ici et d'ailleurs. Comme chacun sait, à l'occasion de ce fameux week-end annuel de la F1, toute une industrie du sexe prolifère. Les réseaux de prostitution, les agences d'escortes et les bars de danseuses font des affaires d'or, générant des retombées économiques au détriment des droits fondamentaux des femmes, dont celui de ne pas être considérées comme des marchandises et des prostituées.

Rappelons que la tendance mondiale s'accélère vers la décriminalisation totale de la prostitution, y compris au Canada. Jour après jour, nous sommes exposés à des images publicitaires, à des revues pornographiques, à des sites Web ou à des films XXX qui laissent croire que les jeunes filles ne valent que pour leurs atouts sexuels au service des hommes<sup>1</sup>. Lors d'une récente émission diffusée sur les ondes de Radio-Canada, un critique de cinéma présent au Festival international du film de Toronto racontait qu'il avait été invité à une activité de promotion dans un club échangiste où les invités pouvaient manger des sushis sur le dos de filles à quatre pattes vêtues d'un simple string! L'été dernier, la revue de l'emploi *Jobboom* affichait une photo de revue pornographique et titrait: «Après l'eau et la forêt, les charmes féminins seraient-ils la plus importante ressource naturelle du Québec?» Suivait un dossier sur le «travail du sexe» au Québec (escortes, masseuses érotiques, danseuses nues ou distri-

1. Sur cette culture pornographique, lire: «L'érotisation précoce» de Richard Poulin, *Relations* n° 719, septembre 2007.

butrices de produits érotiques): une façon facile et glamour de gagner sa vie, disait-on! Ces faits s'ajoutent à une série d'autres qui, depuis une dizaine d'années, banalisent la prostitution.

Or, celle-ci n'est pas un travail comme un autre. Le discours construit une réalité et il est un facteur-clé d'introduction de valeurs dans la conscience des gens. Si le concept de «travail du sexe» se normalise, il deviendra de plus en plus accepté socialement. Le fait qu'on utilise cette expression pour parler de la prostitution semble rendre la violence de genre plus acceptable. Parce que la majorité des femmes en situation de prostitution sont ou ont été contrôlées par des hommes, il ne faut pas parler de travailleuses du sexe, mais bien de esclaves du sexe.

Le lobby puissant de l'industrie du sexe fait actuellement pression sur le gouvernement canadien pour changer les lois sur le racolage (c'est l'expression employée dans le Code criminel), alléguant que les travailleuses ont le droit de travailler de façon plus sécuritaire, dans des bordels reconnus par l'État. C'est d'ailleurs là une revendication d'une association de Vancouver qui veut ouvrir des bordels coopératifs à l'occasion des Jeux olympiques de 2010. Pourtant, que ce soit sur la rue ou dans les maisons closes, il est reconnu que les femmes subissent la même violence. Si la prostitution est décriminalisée, celle-ci se transformera en une simple relation professionnelle, un service, un travail ou un échange économique – et les «clients» et les proxénètes agiront en toute impunité. Les Pays-Bas, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont décriminalisé la prostitution depuis quelques années. Résultat: le fléau de la traite y a augmenté de façon exponentielle. Le Canada va-t-il prendre la même direction?

Dans ce débat, la population doit être informée des enjeux liés au sys-

tème prostitutionnel géré par le crime organisé avec la complicité des pouvoirs publics qui laissent aller... La Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) propose une voie de solution: abolir les pénalités envers les femmes prostituées et criminaliser plutôt les hommes qui vendent (les proxénètes) mais aussi achètent les services sexuels d'autrui – comme cela se fait en Suède. Au lieu de profiter de la manne des taxes provenant de l'industrie du sexe et de la prostitution, l'État devrait plutôt mettre en place des services et des institutions répondant aux besoins des femmes qui veulent sortir de la prostitution (c'est le cas de 80% d'entre elles). Et les promoteurs et organisateurs du Grand Prix du Canada devraient cesser de considérer la prostitution et l'exploitation du corps des femmes comme un «attrait touristique» supplémentaire allant de soi, en marge du week-end de la F1. ●



## DVD

### FESTIVAL DES FILMS SUR LES DROITS DE LA PERSONNE DE MONTRÉAL

THE GREATEST SILENCE: RAPE IN THE CONGO  
RÉALISATION ET PRODUCTION: LISA F. JACKSON/HBO, ÉTATS-UNIS, 2007, 76 MIN.

On ne sort pas indemne des projections du Festival des films sur les droits de la personne. Sa 3<sup>e</sup> édition, qui se tenait à Montréal du 27 mars au 3 avril, célébrait les 60 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme. De tous les films présentés, *The Greatest Silence: Rape in the Congo* est sans doute l'un de ceux qui a plongé son auditoire dans le silence le plus assourdissant.

Liée au pillage des ressources de ce pays – dans lequel sont impliquées des compagnies minières canadiennes –, on parle d'une guerre qui a fait plus de 4 millions de victimes depuis 1998.

Cela en fait le conflit le plus meurtrier depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le chiffre – stupéfiant – n'ébranle pourtant pas les consciences. Ni la communauté internationale.

On parle d'un féminicide, d'atrocités qu'on ne voit pas qu'au Congo mais qui y prennent une ampleur qui ne ressemble à rien: par dizaines de milliers, les femmes sont victimes de viols collectifs perpétrés par des combattants et



des rebelles des milices locales comme étrangères (rwandaises, burundaises, maï maï et interahamwe, etc.). Fillettes, femmes mûres, enceintes ou âgées: la barbarie ne discrimine pas mais se concentre sur les pauvres. Ces femmes sont torturées et souvent gravement blessées par ces violences sexuelles extrêmes causant, entre autres, des fistules qui provoquent l'incontinence urinaire et fécale. Certaines sont séquestrées dans la forêt comme esclaves sexuelles. Certes, les hommes n'échappent pas non plus à l'horreur de la guerre mais un vaste projet de terreur, de dégradation de la femme et de destruction de la matrice même de la vie a lieu. Au malheur de ces femmes s'ajoutent celui de l'absurde répudiation par leur famille et leur communauté (surtout en cas de grossesse), et celui d'avoir à subvenir seules aux besoins de leur foyer qui a bien sûr été pillé – les hommes étant morts ou au combat.

Ce qui a conduit Lisa F. Jackson – une documentariste chevronnée – à faire ce film n'est pas banal. C'est en tant que femme ayant elle-même été violée dans un quartier aisé de Washington, par trois hommes qui n'ont jamais été identifiés, qu'elle se rend au Congo. Par solidarité. Par besoin de partage. Avec idéalisme et courage à la fois. C'est sans doute ce qui contribue à la puissance de son film, car elle saura trouver les lieux de partage et de solidarité où ces femmes retrouveront un peu d'humanité et de soutien. Se priver de voir de tels documentaires par crainte d'être hanté par les histoires difficiles qu'ils relatent, c'est aussi se priver de ces moments lumineux, souvent encore plus troublants que les sombres récits. Que l'on pense à cette séquence où l'on voit ces femmes, dans leurs robes colorées, s'unir et chanter; à celle où une jeune fille ayant eu un enfant né de ce viol

sourit et espère malgré tout trouver un mari; ou encore à celle où on les voit par dizaines se rassembler après la messe pour partager leur expérience, libérer leur parole, dire l'indicible.

À l'hôpital Panzi de Bukavu, où l'on soigne les cas les plus graves, on tente l'impossible pour redonner une dignité physique à ces femmes par la voie de chirurgies multiples et complexes. Mais inutile de dire que les ressources manquent de toutes parts pour faire face à pareille situation.



La cinéaste ira jusqu'à interviewer des soldats dans la forêt, accompagnée de Casques bleus des Nations unies (le film ne taira pas que ceux-ci peuvent compter aussi parmi les violeurs comme l'a fait connaître le documentaire de Raymonde Provencher, *Le déshonneur des Casques bleus*). Ils sont jeunes, le visage camouflé. Ils violent par «manque de sexe», disent-ils, reclus qu'ils sont dans la forêt par la guerre. Ils violent par superstition aussi, s'imaginant que cela leur procure un pouvoir magique les rendant invincibles. Les questions ne doivent pas être compliquées. Les réponses sont simples. Prononcées sans remords dans la lumière de l'impunité.

Site de la Campagne des femmes congolaises contre les violences sexuelles en RDC: <www.rdcviolence sexuelle.org>.

CATHERINE CARON



Lisa F. Jackson, documentariste

## UN NOUVEAU PARADIGME

André Myre  
**POUR L'AVENIR DU MONDE –  
 LA RÉSURRECTION REVISITÉE**  
 Montréal, Fides, 2007, 261 p.

Quiconque connaît l'auteur de ce livre reconnaîtra aussi le savant exégète et le militant engagé qu'est André Myre. N'est-il pas rare de retrouver ces deux aspects s'interpellant l'un l'autre?

Avant de proposer « Pour l'avenir du monde » comme slogan aux croyantes



et aux croyants d'aujourd'hui, l'auteur relit plusieurs textes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui parlent de la résurrection. Il met en lumière le contexte culturel dans lequel ceux-ci ont été rédigés. Il rappelle la conception biblique du temps et de l'espace dans le monde ancien, de même que celle de l'être humain. Ces précisions ont leur importance pour relire ces passages centrés sur la résurrection.

Dès l'Ancienne Alliance (par exemple en Daniel 12 et en 2 Maccabées 7) et ensuite dans la Nouvelle, une ligne de fond apparaît : un appel constant à la résistance, à un engagement radical envers le futur règne de Dieu – avec un parti pris fondamental pour les pauvres et contre le système qui les opprime. Le mot « résurrection » était un terme englobant qui résumait la foi des premiers croyants, leur espérance, leur vie, leur engagement. C'était comme un slogan. Étymologiquement, « ressusciter » veut dire : se réveiller et se lever. Ou, pour une personne militante

et croyante, se conscientiser et lutter pour la transformation sociale. La résurrection condense une vision du monde, sert à forger l'identité du groupe, oriente l'existence et permet de vivre sereinement. « Le terme *résurrection* a valeur de slogan parce qu'il dit tout : l'événement qui, au cœur de l'existence humaine, fait voir la vie autrement; l'appel à vivre en porte-à-faux par rapport à son entourage, sa société, l'empire dominant; le tracé de la ligne qui part de Moïse et se prolonge jusqu'à la réalité ultime; la découverte d'hommes et de femmes portés par le même mouvement, lisant la réalité de la même façon, orientés vers le même futur » (p. 170-171). Dans la première partie, c'est sur ce fond de scène que l'auteur a cherché à comprendre le sens de la parole des Anciens sur la résurrection.

À notre époque marquée par la culture scientifique, l'individualisme et les préoccupations environnementales, comment comprendre la résurrection? Le slogan « Pour l'avenir du monde » est-il mobilisateur et porteur de sens? Selon André Myre, il est « impossible de laisser la poussée dynamique de la foi et de l'espérance s'exprimer dans une culture, sans prendre en compte la vision du monde et de l'être humain qu'elle porte ». Ainsi, dans la dernière partie du livre, il commence par poser les questions suivantes : de quel cosmos faisons-nous partie? De quelle humanité sommes-nous? Ensuite, il retrace la « ligne » de notre espérance qui nous projette vers l'« avenir du monde ». Il reprend les critères utilisés auparavant pour décrire la résurrection, mais ajoute une dimension planétaire. Ce nouveau slogan affirme qu'il y a un avenir pour le cosmos – dont fait partie l'être humain – sans dire ce que cet avenir sera. Il rassemble les croyantes et les croyants de toutes les religions, les personnes qui se disent athées, qui militent pour un monde plus humain, plus juste et plus compatissant. Il convoque ceux et celles qui s'engagent ensemble pour changer les systèmes qui exploitent et oppriment la terre et ses habitants.

Voilà un ouvrage qui donne du souffle et de l'espérance aux personnes en quête de sens dans un monde aux prises avec un nouveau paradigme.

**CÉLINE DUBÉ**

## SOCIOLOGIE POTAGÈRE

Ronan Hervouet  
**DATCHA BLUES – EXISTENCES  
 ORDINAIRES ET DICTATURE  
 EN BIÉLORUSSIE**  
 Montreuil, éd. Aux lieux d'être,  
 2007, 193 p.

Par ses multiples qualités, ce livre possède tous les éléments pour devenir un classique de la sociologie contemporaine. Tout d'abord, le style y est clair, limpide et précis – mêlant à la fois l'écriture sociologique et l'écriture littéraire. Il représente, par ailleurs, un bon exemple de l'usage des méthodes qualitatives que sont l'entretien, l'étude ethnographique, l'observation et le récit de vie. Tout cela rend l'ouvrage fascinant aussi bien pour le scientifique que pour le non-initié. Enfin, l'ensemble est rendu dynamique grâce



à de nombreuses références académiques et littéraires qui font la joie du lecteur. Les nombreuses comparaisons puisées dans des contextes historiques et géographiques variés renforcent clairement la thèse de l'auteur. Ce dernier démontre ici la pertinence d'une approche postdisciplinaire chère à Immanuel Wallerstein.

L'ouvrage marque avant tout son originalité par le sujet étudié: les *datchas* biélorusses. Contrairement à ce que l'on pourrait penser *a priori*, la culture des potagers, à la *datcha*, n'obéit pas qu'à une logique économique. La réalité s'avère plus complexe. L'étude démontre avec pertinence que cette activité renvoie à d'autres rationalités sociales. En premier lieu, elle permet de développer une économie du don (l'auteur rappelle que l'étymologie du substantif *datcha* vient du verbe russe *dat'* qui signifie donner). Le don revêt une valeur symbolique. Il contribue à maintenir le lien entre les membres de la famille. Il crée en outre un réseau social d'échanges indispensable dans cette dictature.

Par ailleurs, la *datcha* permet aux Biélorusses de se réappropriier un espace-temps qui échappe au contrôle et à l'omniprésence de l'État dictatorial et de ses organes de répression. Le sociologue arrive très bien à rendre compte de la difficulté quotidienne de la vie en Biélorussie. Ce faisant, l'ouvrage oblige d'ailleurs à s'interroger sur le caractère totalitaire de ce régime où l'État s'immisce jusque dans les moindres recoins de la vie privée. Par rapport au gigantisme de la ville de Minsk et à l'exiguïté des appartements hérités de l'époque soviétique, la *datcha* apparaît donc comme un « espace à soi ». Par rapport au temps perdu dans les dédales de l'administration kafkaïenne, dans les queues des magasins, dans les transports surchargés, la *datcha* apparaît aussi comme le lieu d'un « temps à soi ». C'est le formidable récit de cette réappropriation personnelle, familiale et sociale de l'espace-temps qui nous est offert dans ce livre, permettant ainsi d'apprécier la créativité des hommes et des femmes face aux conditions de vie extrêmes et aux logiques étouffantes. Par conséquent, la *datcha* est aussi ce lieu de création, de représentation et de constructions identitaires multiples. Elle permet de tisser des liens familiaux et sociaux et d'élaborer des mémoires individuelles et collectives.

Enfin, cet ouvrage est une source d'espoir. Malgré de possibles conflits – notamment entre les générations –, il montre de façon convaincante comment les gens ordinaires font face à l'adversité grâce, entre autres, aux stratégies qu'ils développent pour s'« inventer un soi ». Ce livre représente la richesse de la créativité humaine: comment, avec une destinée commune, des trajectoires individuelles se singularisent. Le « sociologue des potagers » a réussi son pari. Il nous offre un récit qui ne manquera pas de séduire tous les lecteurs qui ont à cœur de voir les individus non pas comme des êtres déterminés, mais plutôt comme des êtres altruistes, créateurs et porteurs d'espoir.

**AURÉLIE LACASSAGNE**

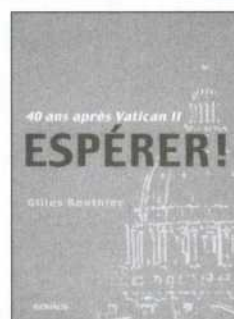
#### CROIRE EN L'ESPRIT

Gilles Routhier  
**40 ANS APRÈS VATICAN II :  
 ESPÉRER!**  
 Ottawa, Novalis, 2007, 164 p.

Le point d'exclamation du titre exprime un cri du cœur du théologien de l'Université Laval, spécialiste de la réception de Vatican II. Comme lui, beaucoup de catholiques se demandent si l'espérance est encore possible et à quelles conditions...

Après avoir introduit la distinction théologique entre espoir et espérance, l'auteur tente de baliser le chemin de cette dernière. Contrairement à d'autres, il affirme qu'il « n'est jamais trop tard avec Dieu » (p. 89). Sur cette base, Gilles Routhier commence par examiner la question des communautés chrétiennes, notamment paroissiales. De nombreux deuils sont à traverser; des pratiques pastorales doivent être abandonnées. Il importe de consentir à une rupture parce que « nous sommes entrés dans une situation où la foi ne peut plus être proposée à neuf » (p. 69). Il eut été

éclairant que l'auteur analyse les contours ou les exigences d'une telle rupture. Toutefois, la proposition de constituer des cellules de base autour de la Parole de Dieu – sans pour autant frac-



tionner l'Église en chapelles – me paraît des plus prometteuses. D'ailleurs, pour Routhier, la redécouverte par Vatican II du fondement scripturaire de la foi est un pilier indispensable pour l'avenir de l'Église.

L'attention aux « terrains » plutôt que la recherche de modèles permettrait, selon l'auteur, d'avancer en tenant compte du fait que « notre culture résiste à l'Évangile » (p. 138). Pour ce faire, il nous invite à éviter la panacée de modèles concoctés ailleurs et à accepter la traversée communautaire du deuil, afin d'entrer dans le mystère pascal et de contourner ainsi le piège de la restauration. L'attention aux « terrains » est loin de se limiter, pour Gilles Routhier, à une simple enquête sociologique – une connaissance du milieu, comme on dit. Il s'agit bien de porter un regard de foi sur la vie présente et d'y voir Dieu à l'œuvre. On est proche de la spiritualité ignatienne: voir Dieu en toutes choses et toutes choses en Dieu. En même temps, l'auteur appelle à une solidarité avec l'humanité, dans la foulée de la constitution conciliaire *Gaudium et spes*. De plus, une chose lui paraît claire et il s'en explique: la nécessaire remise en question du « modèle de la paroisse conçue comme grand service public du religieux » (p. 152).

Sans réduire indûment le propos de l'auteur, deux voies d'avenir s'ouvrent aux catholiques du Québec: se laisser



«déplacer» par la lecture communautaire des Écritures et se laisser guider par l'Esprit dans leurs rapports à la culture et à la société. Ainsi, il propose de revisiter ce qu'il appelle les «formes élémentaires de la vie chrétienne» – pour paraphraser Durkheim (et non Weber, comme il est écrit à la page 148) – que l'on retrouve dans les textes du Nouveau Testament. Car, pour Routhier, il faut apprendre à «instituer l'Église» aujourd'hui. En somme, «tenir ensemble la fonction fondatrice du Christ et l'action de l'Esprit qui renouvelle sans cesse toute chose» (p. 150).

L'éditeur a rassemblé dans ce volume trois conférences (2003, 2004 et 2005) et un texte inédit. Il est inévitable de noter des répétitions nombreuses et des différences d'écriture. Le style est parfois lourd, surtout à cause de phrases très longues. Il reste que la lecture de ce petit bouquin est rafraîchissante, spécialement dans le contexte ecclésial actuel où nous sommes parfois tentés par le cynisme devant tant de propositions de faire marche arrière. Gilles Routhier nous met en route pour «recevoir au quotidien le don de Dieu dans des vases d'argile ou sous le mode de la kénose» (p. 156).

**MICHEL STEIN**

## UN ROMAN DÉRANGEANT

Patrick Senécal

**LE VIDE**

Lévis, éd. Alire, 2007, 643 p.

Ce roman a sa place parmi les recensions d'une revue d'analyse sociale. En effet, il est non seulement excellent (il a gagné le prix du roman policier de St-Pacôme en 2007), mais il trace également un portrait décapant de notre société: se pourrait-il que nos existences cherchent de plus en plus, et par tous les moyens, à masquer le terrible vide qui les gruge?

Bien sûr, Patrick Senécal n'est pas sociologue. Il n'écrit pas des essais mais des romans – et ceux-ci sont sou-

vent dérangeants. *Le vide* commence par un quadruple meurtre, dont l'auteur est immédiatement capturée et dont les motivations de vengeance conjugale sont rapidement élucidées. Enquête de routine, donc, pour le détective Pierre Sauvé et ses collègues.



Or, voilà que rien dans ce livre ne sera réellement conforme aux apparences: ni les circonstances mystérieuses de crimes violents ou de morts suspectes, ni les dessous de l'émission de télé-réalité la plus populaire de l'histoire télévisuelle québécoise, ni le soutien thérapeutique d'un psychologue du travail, ni la personnalité des principaux personnages – souvent prisonniers d'un jeu dont ils ne peuvent plus s'extirper.

De manière particulièrement habile (certains diraient même machiavélique), l'auteur brasse les histoires et les chapitres qui se lisent dans un désordre soigneusement planifié afin de tisser, peu à peu, sa toile. Et ce qui semblait à première vue trois histoires isolées – celles du détective Pierre Sauvé, du psychologue Frédéric Ferland et de l'ex-pdg devenu animateur de télévision Maxime Lavoie – va s'imbriquer dans une vaste intrigue qu'une enquête sans cesse élargie tentera d'élucider.

C'est donc autour des méandres et des rebondissements spectaculaires d'une enquête policière classique que l'auteur a choisi de construire la tension dramatique de son roman. Mais l'«acteur principal» de ce livre pourrait bien être ce qui apparaît comme le ressort de plusieurs des personnages: le vide existentiel et la perte du sens.

Dans un univers déstructuré où les repères se sont perdus au profit d'une consommation sans cesse renouvelée et toujours insatisfaisante, bien des gens ont besoin de repousser sans cesse les limites pour stimuler sans cesse la capacité de satisfaction et de plaisir dangereusement émoussée. Bien sûr, l'auteur mène ses protagonistes dans leurs derniers retranchements et les met en scène dans des situations limites. À travers la caricature propre au genre, Patrick Senécal questionne toutefois sérieusement notre engouement pour la télé-réalité, notre besoin d'une sexualité toujours plus excessive, notre indifférence et notre aveuglement volontaire face aux conditions de production de nos biens de consommation et notre incapacité à voir la détresse qui se vit souvent autour de nous (le suicide étant un autre «personnage» central du livre).

Une dimension essentielle de ce roman, au-delà de l'intrigue policière, est en effet la difficile relation des êtres humains entre eux – particulièrement en ce qui a trait à leur capacité de communiquer. La première phrase de l'ouvrage est: «J'ai rien à dire.» Et la dernière, 642 pages plus loin: «Parle-moi...» Cela est particulièrement marqué chez le détective Pierre Sauvé: ayant consacré toute sa vie à son travail professionnel (comme tellement d'entre nous), il en a payé le prix, à son insu, dans son couple, puis dans ses liens avec sa fille Karine. Dans ses rapports avec ses collègues, et particulièrement avec sa partenaire d'enquête Chloé Dagenais, il cherche instinctivement et par tous les moyens à ne pas laisser remettre en question ses habitudes devenues des sécurités-certitudes. Il faudra des événements dramatiques dans la vie de Pierre pour que, peu à peu, malgré tellement de résistances, il se laisse rejoindre et questionner. Lent chemin de résurrection vers la vie et les autres.

**DOMINIQUE BOISVERT**

## Prochain numéro

Le numéro de juillet-août de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et librairies dès le 4 juillet. Profitez-en pour le réserver. Il comprendra notamment :

- un dossier sur la **fragilité**. On aime peu parler de nos fragilités personnelles et l'on préfère souvent ignorer nos fragilités sociales. Notre monde, nos sociétés et nos vies sont pourtant marqués par de réelles vulnérabilités. Réalité inhérente à la finitude humaine, la fragilité peut aussi être causée par l'injustice et par des forces de domination qui fragilisent un nombre croissant d'individus dans nos cités, et des peuples entiers de la planète. Ce dossier veut réfléchir à ces enjeux et proposer des pistes pour une éthique de la fragilité;
- une controverse sur le financement privé des arts;
- une analyse sur Cuba;
- la dernière chronique littéraire de Ying Chen, illustrée par le photographe Zohar;
- les œuvres de notre artiste invité, Jean-Pierre Perreault (1947-2002).



Jean-Pierre Perreault, *Australia Project*, 1994

Recevez par courriel, peu avant sa parution, le sommaire détaillé du numéro en vous inscrivant à la liste d'envoi. Pour ce faire, écrivez votre adresse au lieu indiqué sur la page d'accueil de notre site Internet : [www.revuerelations.qc.ca](http://www.revuerelations.qc.ca).

# ReLations

*société politique religion*

8 NUMÉROS PAR ANNÉE, 44 PAGES

4,95 \$ PLUS TAXES

### ABONNEZ-VOUS...

Un an : 35 \$ Deux ans : 65 \$

À l'étranger (un an) : 45 \$

Étudiant : 25 \$ (sur justificatif)

Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)

par téléphone : 514-387-2541

par télécopieur : 514-387-0206

par courriel : [relations@cjf.qc.ca](mailto:relations@cjf.qc.ca)

par la poste :

### *Relations*

Ginette Thibault

25, rue Jarry Ouest

Montréal (Québec) H2P 1S6

[www.revuerelations.qc.ca](http://www.revuerelations.qc.ca)

Oui, je désire un abonnement de \_\_\_\_\_ an(s), au montant de \_\_\_\_\_ \$

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Je désire également envoyer un abonnement de \_\_\_\_\_ an(s), au montant de \_\_\_\_\_ \$ à la personne suivante :

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Montant total : \_\_\_\_\_ \$ Je paie par chèque (à l'ordre de *Relations*)

ou par Visa

NUMÉRO DE LA CARTE \_\_\_\_\_

EXPIRATION \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

# LE CERVEAU A BESOIN D'EXERCICE QUOTIDIEN.



LE DEVOIR EST PUBLIÉ TOUS LES JOURS.



◆ On n'est jamais trop curieux ◆